

Contribution à la communication au sein de l'APR

**Texte et cartes sur l'ouvrage "L'alsace et ses territoires"
présenté lors des matins de l'APR, le 16 janvier 2009 par
Henri NONN**

M. Michel Ph. MATTOUG
 mailto: michel@mattoug.net

L'ouvrage qui a été publié en octobre 2008 s'inscrit dans une double proposition : 1) constituer un « alsatique » de géographie éclairant les dynamiques alsaciennes actuelles, lesquelles font aussi l'objet de plusieurs travaux émanant de l'APR ou de ses membres (cf. les livres de R. Woessner de 2007 et 2008, les rapports sur la métropole strasbourgeoise pour la CUS et sur « habitat, économie et mobilités en Alsace » pour la DRE) ; et 2) contribuer aux débats et recherches contemporaines sur la thématique des « territoires » (dans la seule année 2008, une demi-douzaine d'ouvrages signalés sur le site de la « Librairie La Géographie »). L'A. tient à remercier publiquement aujourd'hui les *Presses Universitaires de Strasbourg* d'avoir accepté de publier un « gros livre » (doté de notes et de références bibliographiques - en y apportant aussi une aide logistique), ce à quoi bien des éditeurs « renâclent » de nos jours.

Si le livre (fort de 576 p.+ cartes hors texte) a cette taille, c'est parce qu'était recherchée une inscription de l'analyse dans le temps long jusqu'à l'actualité ; parce que sont abordées les évolutions sur trois registres jugés complémentaires dans les structurations et évolutions territoriales : la géographie, l'économie et les modalités institutionnelles ; parce qu'y est exprimé un souci argumentaire de démonstration- explication, éclairé par l'interdisciplinarité, et ouvrant sur les questionnements actuels. Les énoncer est un préalable à une démarche prospective à conduire de manière collective (à l'APR. par exemple).

La présentation retient 3 volets : 1) la remise en cause des voies géographiques traditionnelles d'identification des territoires ; 2) des caractérisations et questionnements sur quelques « entités territoriales » actuelles de la région ; 3) des pistes de réflexion ou de débats, d'analyses à promouvoir de façon mutualisée.

1. Les « recompositions territoriales » font réviser des concepts et démarches géographiques dans les années 60.

Les « territoires homogènes » alsaciens correspondaient à des ensembles adossés à des milieux physiques tels que les « Ackerlands », les « rieds », les « collines sous-vosgiennes » (Vignoble) ou les grandes vallées de la montagne, à des aires partageant les mêmes paysages humanisés, les mêmes organisations (sociétés, « systèmes de production » ou d'activités, modalités de vie rurale et résiliences à des mutations démographiques, économiques et techniques). Leurs évolutions, d'abord progressives, se sont accélérées. *Ils sont « défaits » « du dedans »* par des stratégies d'acteurs plus individualistes et le déclin des activités d'appoint, par les mobilités accrues, *comme « du dehors »* : PAC, « métamorphoses » périurbains ou frontaliers, diffusions d'activités, autres fonctions dévolues aux campagnes...y surimposant d'autres conditions, d'autres logiques et d'autres enjeux.

Nos territoires homogènes actuels relèvent :

- soit de l'expansion aréolaire des « aires urbaines » des ZAU (cf. tableau et cartes), marquées par les transcriptions de la résidence, les transferts et diffusions d'activités, les recours diversifiés aux services, les mentalités et comportements...), et partageant la prégnance des « pôles » concentrant les centralités et les connexités ;
- soit de « cumuls » de handicaps ou d'atouts. Ici, aires à bilans socio-démographiques et économiques peu favorables (émigration des jeunes et vieillissement, faibles compensations par bilans migratoires, emplois en érosion, navetteurs nombreux, revenus faibles des ménages et des communes...)-cf.cartes. Là par contre, avantages ou rentes de situation (frontière ou axes de circulation attractifs, aménités, et facteurs de développement (cf. bilans migratoires dès lors positifs).

Il faut également lire autrement qu'il y a 40 ans les « zones d'influence urbaine » qui déterminaient des « espaces fonctionnels ». A l'époque, on privilégiait les aires de chalandise ou de services (hiérarchisées par leur degré de rareté, donc emboîtées), de rayonnement des grossistes, comme de fréquentation de quelques grands équipements publics –avec leurs gradients d'intensité d'attraction... Souvent, les centralités marchandes s'adossaient aux chefs-lieux administratifs, ou profitaient des polarités industrielles urbaines étoffées au 19^e-20^es...

Actuellement, *se reconfigurent les relations commerciales*, par mutation du secteur (au détail, avec grandes surfaces en hyper ou spécialisées, mais aussi VPC, achats sur le net, au lieu de travail, en magasins d'usine...,et dans l'intermédiation commerciale –cf.centrales d'achat-); par le jeu des ressources et de la motorisation qui autorisent des choix plus ouverts, des « zappings » de petites places centrales, des partages entre sollicitations concurrentes...

Les activités industrielles urbaines se repositionnent, avec de sensibles différences d'une ville à l'autre, où les plus modernes y étoffent une dynamique de services marchands aux entreprises : la « base économique » des agglomérations s'étoffe alors inégalement. En même temps, des fonctions administratives « bougent » ; dissociation « back office »- rapport aux publics ; « cartes » en remodelage actuel (formation, justice, santé, armée). Les champs des services marchands aux personnes évoluent avec les besoins des sociétés locales ...

Bref, les géographies des influences urbaines sont « recomposées ».

Des changements affectent les fonctions de centralité. Parmi les équipements et services, deviennent plus essentiels la formation, la santé, la culture, pour les habitants, et les services aux entreprises pour les activités. Des *seuils d'efficience* jouent, comme la qualité des *connexions résilientes*. *Les rôles d'intermédiations* (sociale, économique, institutionnelle, de projet territorial...-avec davantage de combinaisons public- privé-) sont déterminants. A cette aune, s'érodent bien des micro-centralités (bourgs, petites villes) ; des aires d'influence fragiles sont contractées ou écartelées (Wissembourg, Altkirch), ou bien des rattrapages ont été nécessaires (villes industrielles), ou encore s'opèrent des imbrications aux aires métropolitaines (St Louis, Molsheim-Obernai).

Des déclassements organisationnels frappent maints territoires dominés spécifiquement par l'industrie : les bassins miniers (potasse, voire Péchelbronn) et manufacturiers (vallées vosgiennes, N.de l'Alsace). **Par contre, prévalent les organisations en réseaux :** filières, SPL, clusters ; le bassin de main d'œuvre cède la place aux appuis technologiques, informationnels et scientifiques qui se jouent des cadrages territoriaux hérités.

Quoique affirmés par la déconcentration et la décentralisation – et la statistique-, **les « territoires administrés »** sont soit « dépassés » par les échelles débordantes de la métropolisation, de l'urbanisation, des grands écosystèmes, des transformations économiques et logistiques, soit « disputés » : bien des projets s'élaborent, sur chartes ou objectifs, et sur des *territoires sans statut aussi fort* (associations d'EPCI, « pays », TriRhéna ou Pamina, Eurodistricts) : en tous cas sans consolidation pour l'instant *des gouvernances* multi-niveaux et multi-acteurs qu'ils appellent.. Là, il faudra tenir compte néanmoins des identités et de cohérences territoriales déjà constituées.

2. Lecture de quelques territoires actuels : analyse, questionnements.

• *Dans l'aire strasbourgeoise*

Regards sur sa partie métropolitaine

En localisant *les fonctions métropolitaines, de centralité supérieure et d'activités « internationales »* (EMS, Institutions européennes, Université-recherche, technopôles, grands équipements...), on relève : a) *le Strasbourg intra-muros et ses lisières immédiates* (Wacken, Fronts de Neudorf) : sur 11 km², 70 000 emplois, 90 000 hab (c'est quasi le chiffre de 1880, c'est 20 000 de moins qu'en 1975), avec quartiers « gentrifiés » mais réduction globale du peuplement, de la vacance, et un enjeu important sur le quartier Gare et des opportunités ponctuelles ; une desserte renforcée par le tram ; b) *les faubourgs et villes de 1^{ère} couronne* : avec imbrications de statuts (faubourgs = Ville, et communes distinctes) dont les complémentarités anciennes évoluent ; un total de > 330 000 hab, ayant aujourd'hui un déficit migratoire et un habitat en densification – mais également des contrastes sociaux marqués-; mais fixant aussi 2 campus externes, des gros lycées, des structures hospitalières, des « parcs d'activités » hightech (EEE,P2I, Tanneries, Meinau pour partie, et une dissémination de PME modernes et de services –en tout 110 000 emplois ; pour l'urbanisme, en évolution par les dessertes tram, des friches réutilisables, des ZAC et de la requalification urbaine en cours : mais à des coûts élevés ; c) *seulement des éléments ponctuels plus extérieurs* : Entzheim, Valparc, zones commerciales.

A son propos, ***quelques questions*** :

- Quelles extensions encore possibles ? Port ; prox. Aéroport ; grandes friches (cf. Strafor, Kronembourg, Adelshoffen, ..) en ZAC, ou opérations lourdes, pour quoi et à quels coûts ?
- Manque t-il des liaisons entre les « lieux centraux » de périphéries ? ou avaliser la connexion par le cœur urbain ? augmenter les nœuds d'interconnexion en transports publics dans cette aire « métropolitaine » ?
- Comment corriger la structure duale du peuplement et du logement (aisés/ aidés = cf. contrat APR/CUS), améliorer les modalités d'accueil (au sens large) des « migrants attirés par la métropolisation » = étudiants avancés, « élites circulantes », professions intermédiaires... ?
- Pour un fonctionnement dynamique, mieux articuler entre eux les « sous-systèmes » participant au développement et à l'image métropolitaine de Strasbourg.
- Pour la prospective, assurer dans la durée les fonctions internationales, dont divers éléments sont dépendants de « concours externes » (investisseurs, contrats et subventions...).

Regards sur les « territoires métropolisés » voisins

Leurs compositions sont différenciées :

- une substantielle partie de la CUS (2^{ème} couronne), env. 76 000 hab, dans le système supra-communal de la CUS pour sa gestion et des programmes pilotés au sein de cet ensemble ;
- La « 3^{ème} couronne », constituant le reste du SCOTERS (112 communes, 130 000 hab., un peuplement en progrès en fonction des extensions, surtout résidentielles, gérées commune par commune ou en EPCI. Dominantes de ménages constitués avec enfants, néo-ruraux voisinant avec les populations locales -> transferts attendus de services et besoins d'équipements dans ces territoires investis comme cadres de vie ; taux élevé de navetteurs ; hausse des coûts fonciers et immobiliers...
- Et au-delà, jusqu'où ? Les transferts d'activités de l'agglomération sont observés dans un rayon dépassant les 20 km ; les « Pendlers » orientés principalement vers l'aire urbaine sont compris dans des rayons de l'ordre de 40 km, avec digitations accompagnant les voies de communications ou selon la résistance des bastions agricoles. Plusieurs sites logistiques...

Les structurations y sont inégales (cf. mémoire de R. Fausser, géographie, 2002)

- les rieds N. et S. évoluent de longue date directement sous dépendances strasbourgeoises.
- les « Pays » de Brumath, d'Erstein, voire de Benfeld ont gardé une structuration locale plus solide, centrés sur un pôle urbain d'emploi et de services de proximité ; leur vitalité est renouvelée cependant dans l'aura métropolitaine : les habitants participent à la fois du « bassin – cadre de vie » et de la grande « aire urbaine ».
- Aux marges, des territoires plus « flous », moins structurés, multipolarisés, parfois écartelés (cf. pays de la Mossig, de Hochfelden).

Questions

- * La périurbanisation au sein du SCOTERS mérite une analyse plus affinée (sectorisation géographique, prise en compte des conditions de desserte, de foncier, des niveaux de ressources des ménages, des résiliences... Est-ce le cas ?
- * Des organisations de l'économie résidentielle sont également nécessaires. Où en est-on ?
- * Y a-t-il lieu de prôner de nouvelles « gouvernances » ? (économiques, sociales, et institutionnelles)
- * L'exposé n'a pas abordé Kehl ni l'Ortenau, dans la perspective d'Eurodistrict ou d'aménagement- développement. –v. in fine § métropolisation et débat.

. Dans l'aire métropolisée bâloise, le Pays des Trois Frontières

- Le cœur métropolitain reste helvétique. *L'insertion dans l'agglomération tri-nationale*, pour les Trois Frontières, s'est renforcée après 1960 par transfert ou expansion d'activités bâloises, par les investissements suisses ou autres (chimie- pharmacie, matériel électrique ou pour la construction, mécanique, logistique et transport... surtout activités d'exécution). Par fixation d'habitat de frontaliers, puis de Suisses. En tant que secteur urbanistique intégré dans les projets d'agglomération (ETB) selon un champ périphérique en arc de l'Ouest au Nord, vers Weil : pôle secondaire de St Louis et banlieues. Dans le champ des loisirs aussi, qui gagne tout l'O. du Sundgau. L'EuroAirPort, en revanche, participe des grands équipements.
- Mais *l'unité urbaine de St Louis* n'est pas que pôle secondaire de Bâle. Il y a là une « base économique urbaine » spécifique, une densification d'habitat sensible par rapport aux localités environnantes (villages et lotissements), un noyau « mixte » important d'emploi exerçant une centralité pour un Pays.
- *La structuration des Trois Frontières* conjugue : a) une agglomération de 6 communes et de 40 000 hab. à la fois « pôle relais » de niveau intermédiaire (2 lycées, polyclinique, CRITT, Maison de l'emploi, équipements culturels ; hypermarchés... mais ce n'est pas une sous-préfecture), et « pôle d'économie résidentielle » pour un important « bassin de vie ». En outre elle est riche de l'ISL (recherche en armement) et de son Salon du livre ; b) 2 « bassins de vie » fonctionnels (INSEE), le second autour de Sierentz, mais 3 EPCI (avec « la Porte du Sundgau ») ; c) ces sous-ensembles constituent un « Pays » de 41 communes et de 66 600 âmes.

Questions : Comment y envisage t-on les dispositifs modulés d'économie résidentielle ? Comment sont posés les rapports entre la démarche de la Région Alsace dans laquelle le Pays et l'agglomération de St Louis « ville moyenne » sont les appuis d'un développement équilibré, et l'influence directe de Bâle ?

. « Sud Alsace », « région mulhousienne »

Le propos est bref, sachant qu'en mars prochain, une séance APR est programmée sur ce territoire. Disons d'emblée que ce n'est pas « tout le sud du Haut-Rhin », ni seulement « une

de ses zones d'emploi » ou l'un de ses « Pays », car la centralité supérieure mulhousienne les influence, et l'on doit lui reconnaître une « dynamique de réseaux » dépassant un territoire.

* *Du passé au présent.*

Il y a 100 ans, Mulhouse était une métropole industrielle (base économique urbaine + réseau), mais de centralité modeste (ville ouvrière).

Il y a 50 ans, l'armature urbaine régionale en faisait une « ville maîtresse » ou « centre régional » avec satellites, à rayonnement évalué à plus de 300 000 hab. (commerce, redistribution, administration, SDAU « Mulhouse -Rhin- Mines », encore forte attractivité d'emploi (83 000 dans l'unité urbaine, dont 35 000 dans l'industrie).

Aujourd'hui, certains satellites sont émancipés (Thann –Cernay, Guebwiller, St Louis) ; les relais dans les activités industrielles urbaines ont été difficiles ; et les emplois ouverts après 1980 répartis en plusieurs lieux extérieurs (reconversion, investissements industriels, commerciaux et logistiques).

La centralité renouvelée et les réseaux du développement

Le carrefour est amélioré ; l'Université, le Technopole et la formation professionnelle supérieure, comme la culture, et les EMS en général sont de nouveaux atouts, comme la Foire et les musées. Des ZAC, la requalification urbaine et le tramway changent la ville. Les réseaux technologiques, d'affaires, de services sont de bons appuis. –v. aussi « Rhin Sud » préparant à la « métropole Rhin-Rhône » (v.R. Woessner).

Subsistent pourtant *des handicaps* : en région mulhousienne, ce sont : la répartition duale des habitats et les renforcements des zones d'activités externes ; le non-partage des coûts de la centralité et des questions sociales ; l'individualisme de foyers secondaires d'emploi et de services... D'où des problèmes sérieux de gouvernance face à ces structurations complexes : où la ville compte pour moins de 50% de l'unité urbaine de 19 communes (111 500 hab. sur 234 500) ; où la CAMSA n'a que 16 communes sur les 62 de la ZAU (totalisant 270 800 âmes) en 3 EPCI et comportant des communes dissidentes. Le contournement de ces difficultés sera explicité en mars prochain.

Aperçus sur les « territoires centrés » sur les « villes moyennes », enfin.

Dans les années 60, une armature urbaine régionaliste désigne une dizaine de villes-centres de « secteurs socio- économiques » (après étude DRE-Insee, rayon moyen de 20-30 km, et influence sur env. 40-50 000 hab.). Elles sont chefs-lieux d'arrondissement (sauf St Louis – et Ribeauvillé est exclue), déjà animatrices de rapports ville-campagne (ou/et de vallées), et deviennent coeurs de « zones d'emploi » élargies à leur profit après 1980. Leur aura d'aujourd'hui compte entre 55 000 et 100 000 âmes.

Les consolidations actuelles

- les densités régionales, précieuses pour atteindre les seuils de clientèle. Encore 40-80 en massif et dans les vallées ; 100-150 sur l'ensemble des communes multipolarisées, 360 ou plus quand on considère les pôles et leurs couronnes périurbaines).
- Du secteur privé, localisations des grandes surfaces de vente, des récents investissements industriels, des concentrations des services marchands (cf. carte), des réseaux d'entrepreneurs, des médecins spécialistes et des cliniques, de acteurs de l'immobilier, de l'intérim...
- Du secteur public, les équipements culturels et de formation (lycées, STS, CFA, IUT, aires des territoires « emploi- formation »), les plateaux techniques de santé, et les plateformes technologiques, les missions locales, les nœuds de TER = carrefours routiers... Et les contrats régionaux (Pays et « villes moyennes ») comme les SCOT les mettent en valeur.
- Certaines sont des lieux « portes » des PNR, quasi toutes sont chefs-lieux de « Pays »

S'y affirment des fonctions d'intermédiation : économique (fédérer les acteurs, impulser –cf. Caire, APERS, articuler le développement local au développement général) ; sociale (culture et large panel associatif, information –cf.observatoires-..., et d'organisation territoriale (Pays,SCOT, gestion des hommes et de territoires), d'animation. Autant de fondements de leur actuelle centralité.

Mais des variations d'intensité de rôles : selon les poids des agglomérations dans les pays, les liens ou déconnexions démographiques ou économiques entre ville et hinterland, la qualité des carrefours, la résilience des sous-unités qui composent leur arrière-pays (plus ou moins de solidarité dans les projets) ; certaines sont constituées de « bi-pôles » devant se rapprocher. Le temps a manqué pour illustrer ces propos sur les exemples de Haguenau et de Altkirch, résumés dans le power-point.

3.Prolongements pour discussion, poursuites de réflexions ou de travaux

Deux champs proposés : à propos des recompositions territoriales et de la métropolisation

La recomposition des territoires

- Une conviction est soumise à l'auditoire : les territoires sont à la fois « sujets » (espaces de vie, représentations et appartenances, résiliences structurelles encore agissantes, exprimées par des acteurs- médiateurs..), et « objets » pour les usages ou affectations de l'espace ou des ressources physiques et humaines, ainsi « construits » et modulables. La symbiose s'opère par des maillages, des « actions d'acteurs », des articulations de projets.

- Insistons sur la combinaison de diverses sortes de « proximités » : *géographiques* (architectures spatiales, cohésions- cohérences sociales –que traversent les « sécessions », l'urbanisation la précarisation...-, *fonctionnelles* –au prisme des mobilités, et à celui des quêtes de « territoires pertinents »-, *organisationnelles* (jeux d'acteurs et gouvernance), et *stratégiques* (réseaux actifs, ouvertures, synergies).

- Nous vivons de plus en plus en combinant plusieurs niveaux territoriaux : l'échelon « *cadre de vie* », pour la résidence, la socialité proche, les services banaux, qui entrent dans la composition de l'économie résidentielle renouvelée ; mais aussi *d'autres niveaux* imposés selon les phases de vie : la formation ou les études après le collège, le bassin d'emploi ou au-delà lors de la vie active, la retraite, ou des réseaux relationnels désormais plus choisis, des fréquentations plus variées d'équipements selon nos actes (travail, chalandise, culture-loisirs..

- Composantes endogènes et exogènes des « énergies », des « logiques d'acteurs » et des « gouvernances » sont à articuler en tenant compte de leurs interférences, de leurs degrés propres d'affirmation, de rythmes d'évolution et des interférences et interdépendances.. Un chantier à promouvoir !

Des pistes de travail

- Etudier les articulations entre l'examen actualisé des services de proximité des bassins de vie, les recherches d'économies d'échelles (équipements, agents, projets) ou de seuils d'efficience des services selon leurs publics et les attentes des habitants, et l'organisation multi-niveaux et multi-acteurs (privé- public) de l'économie résidentielle : c'est une question récemment abordée par le CG 68, le CESA, et d'autres instances en région. Des structurations semblent indispensables au moins dans les aires périurbaines étendues, les « territoires de marges » de l'Alsace.
- Mieux poser les rapports entre économies locales, sous-régionales et régionales. On ne retient plus guère dans le développement local les échelles des petits pays, mais davantage celles qui lient emploi et formation, emploi et mobilité, et connexions

résiliaires ouvrant sur les horizons économiques étendus et sur la diffusion des technologies et des connaissances.

- Analyser les formes modernes des fonctions de centralité et les mutations des fonctions « basiques » des foyers urbains: cela a été évoqué ci-dessus, mais insuffisamment.
- Valoriser l'étude des ressources immatérielles (capital social, capital humain) aux côtés des éléments matériels (équipements et infrastructures) dans les ajustements en cours des armatures et schémas en région ; voir comment ces dimensions, via chartes, programmes et gouvernances, sont saisies par les instances institutionnelles. En enjeux, l'équité, la subsidiarité et les complémentarités, les solidarités, l'intelligence collective. *L'APR pourrait reprendre ses idées sur la « région apprenante ».*
- Travailler sur les principaux « leviers » d'ajustement que sont la formation, les mobilités, les technologies, et la citoyenneté...

Poursuite des réflexions sur la métropolisation

En région strasbourgeoise, pourrait être prolongée la démarche APR menée sur le développement et sur les scénarios en 2006-2007 : il s'agirait d'étoffer l'examen des facteurs majeurs détectés : la production du logement dans ses divers segments et horizons, la cohésion sociale, l'urbanisme, les réseaux d'acteurs, au regard des impulsions endogènes d'une part, et exogènes – qui y induisent des conditions de dépendances- d'autre part.

Il faut parallèlement intégrer à l'analyse les finalités et modalités de l'« Eurodistrict » sous l'angle du territoire métropolitain et de l'espace de vie en agglomération transfrontalière, et sous celui d'une « aire métropolitaine et métropolisée » d'envergure et sans doute plus « résiliable », alliant Scoters et Ortenau, voire l'arc Obernai- Molsheim- Haguenau ?

A propos de Bâle et des Trois Frontières, semblent mériter examen prospectif : les tendances dans les flux frontaliers, et dans les exurbanisations bâloises ; les enjeux concernant l'agglomération de St Louis comme « ville moyenne » et comme « pôle secondaire de l'Eurodistrict ETB » ; les perspectives d'engagement de Bâle dans la « métropole Rhin-Rhône », ce qui, en annexe, amène à suivre de près les articulations entre les stratégies de la Région Alsace, de Mulhouse et de la « régio basiliensis » ou TriRhéna dans le devenir de l'Alsace du Sud.

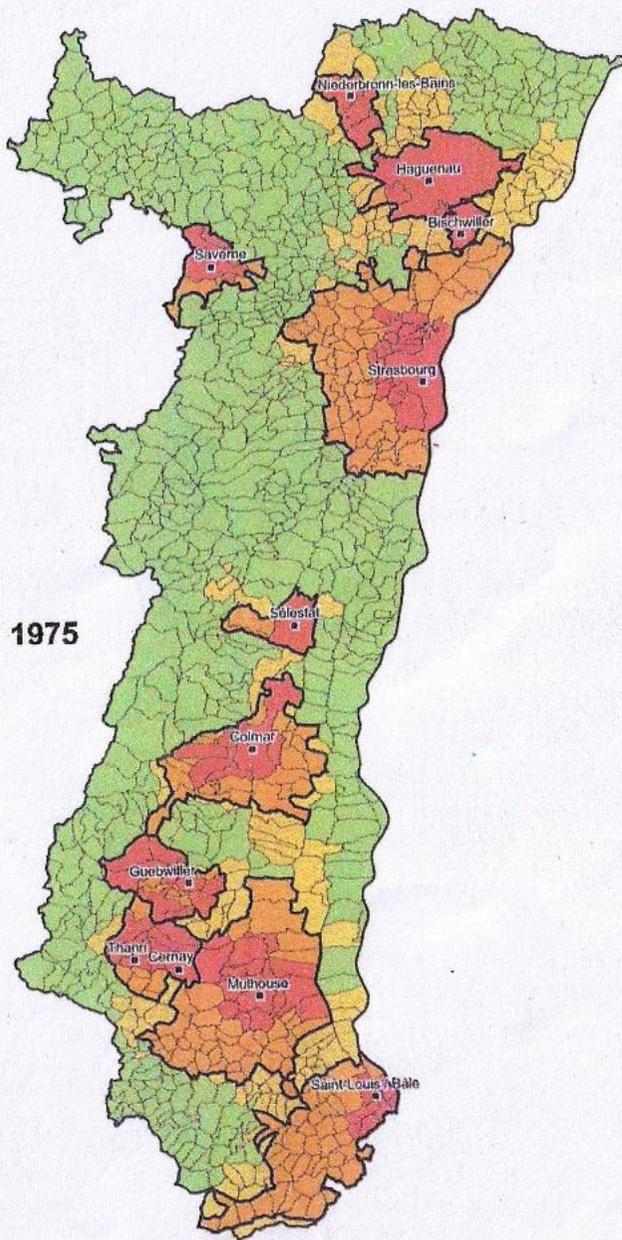
Une « métropole du Rhin supérieur »

Sa configuration est celle d'une « grappe » de centralités supérieures et intermédiaires, un chapelet de villes et parcs scientifiques dans un ensemble ancré à l'international, mais aussi inscrit dans des champs européens de concurrences. Une certaine spécificité d'aménités et de spécialisations y est reconnue. Mais l'important est la force des réseaux actifs qui s'y déploient : universités, recherche, culture, foires et salons, transports et logistique... Derrière les annonces, où en sont les synergies réelles ?

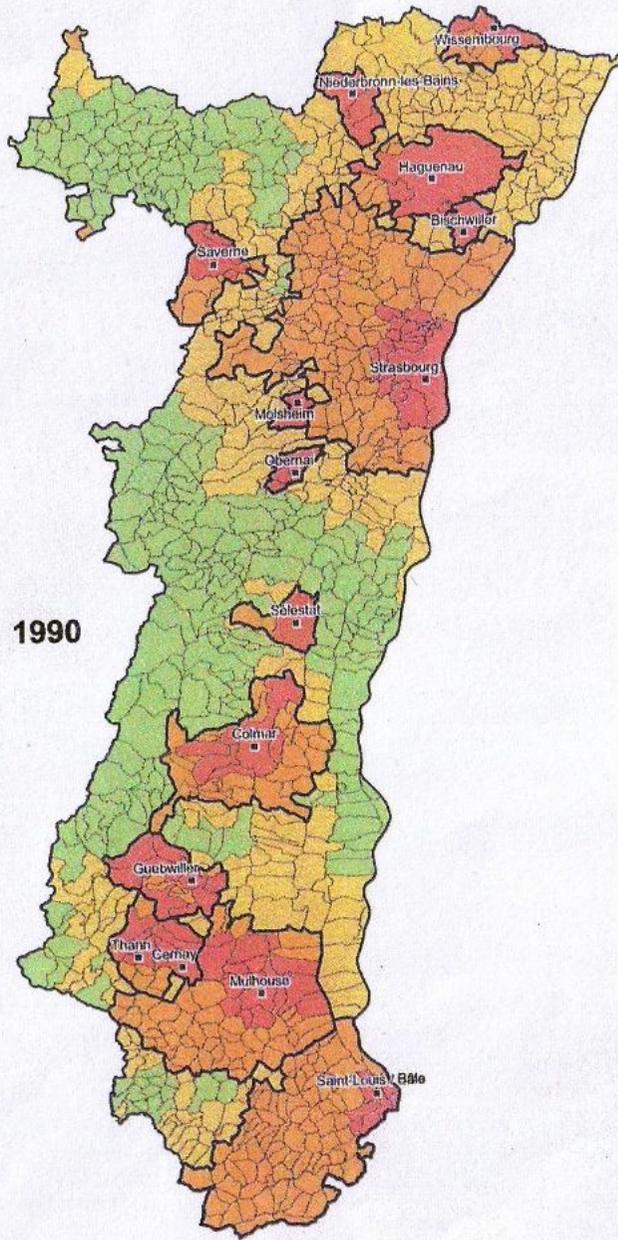
Les séminaires de l'APR sur le transfrontalier aident à décrypter les incidences des structures et règles ou modalités marquées par les prégnances nationales, les effets de société et de mentalités, etc.. un champ loin d'être épuisé.

Et comment les instances de la Conférence du Rhin supérieur valident les chantiers des « Eurodistricts » ou de la Métropole Rhin- Rhône ?

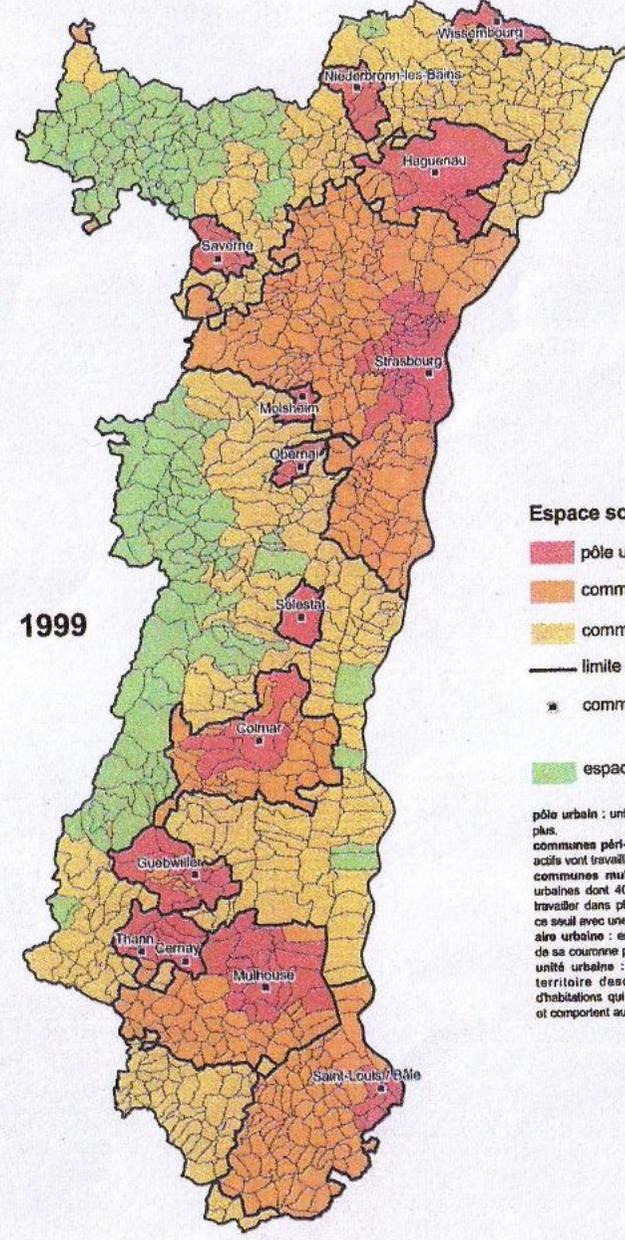
Ces quelques lignes formulent des propositions, qui sollicitent le réseau des membres et sympathisants de l'APR. Mon vœu serait de les aborder en mutualisant nos connaissances, nos réflexions et nos objectifs.



1975



1990



1999

Espace sous influence urbain

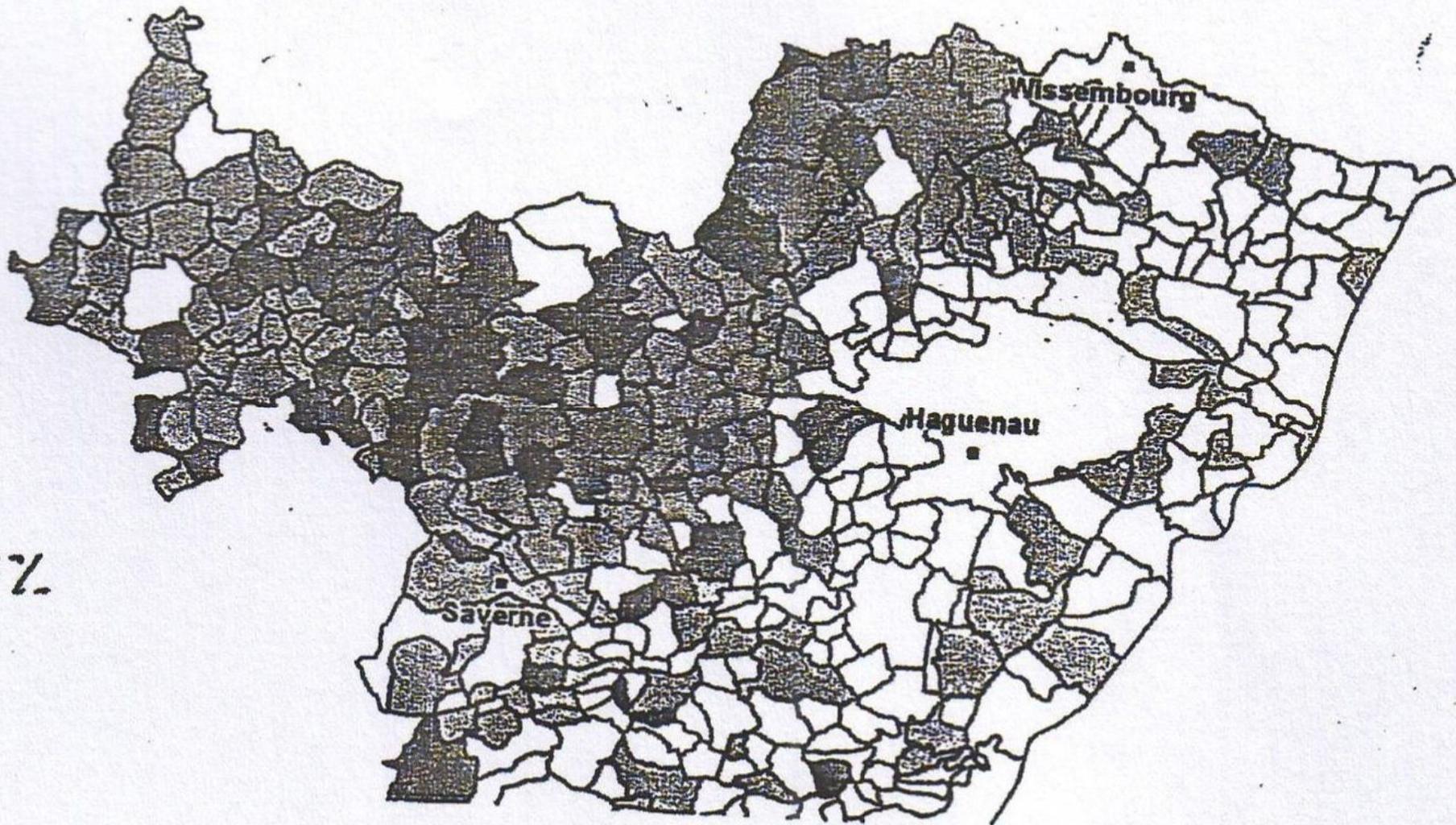
- pôle urbain
- commune péri-urbaine
- commune multipolarisée
- limite d'aire urbaine
- commune centre de pôle urbain
- espace à dominante rurale

pôle urbain : unité urbaine comptant 5000 emplois plus.
communes péri-urbaines : communes dont 40% c. actifs vont travailler dans l'aire urbaine.
communes multipolarisées : communes ou ai urbaines dont 40% ou plus des actifs résidents y travaillent dans plusieurs aires urbaines sans attein ce seul avec une seule d'entre elles.
aire urbaine : ensemble composé d'un pôle urbain de sa couronne périurbaine.
unité urbaine : une ou plusieurs communes au territoire desquelles se trouve un ensem d'habitations qui présentent entre elles une contin et comportent au moins 2.000 habitants.



Réalisation : Région Alsace /
 Données : INSEE RGP 1990, /
 Fond de Carte : IGN Route 500 (éd. 1
 Juin)

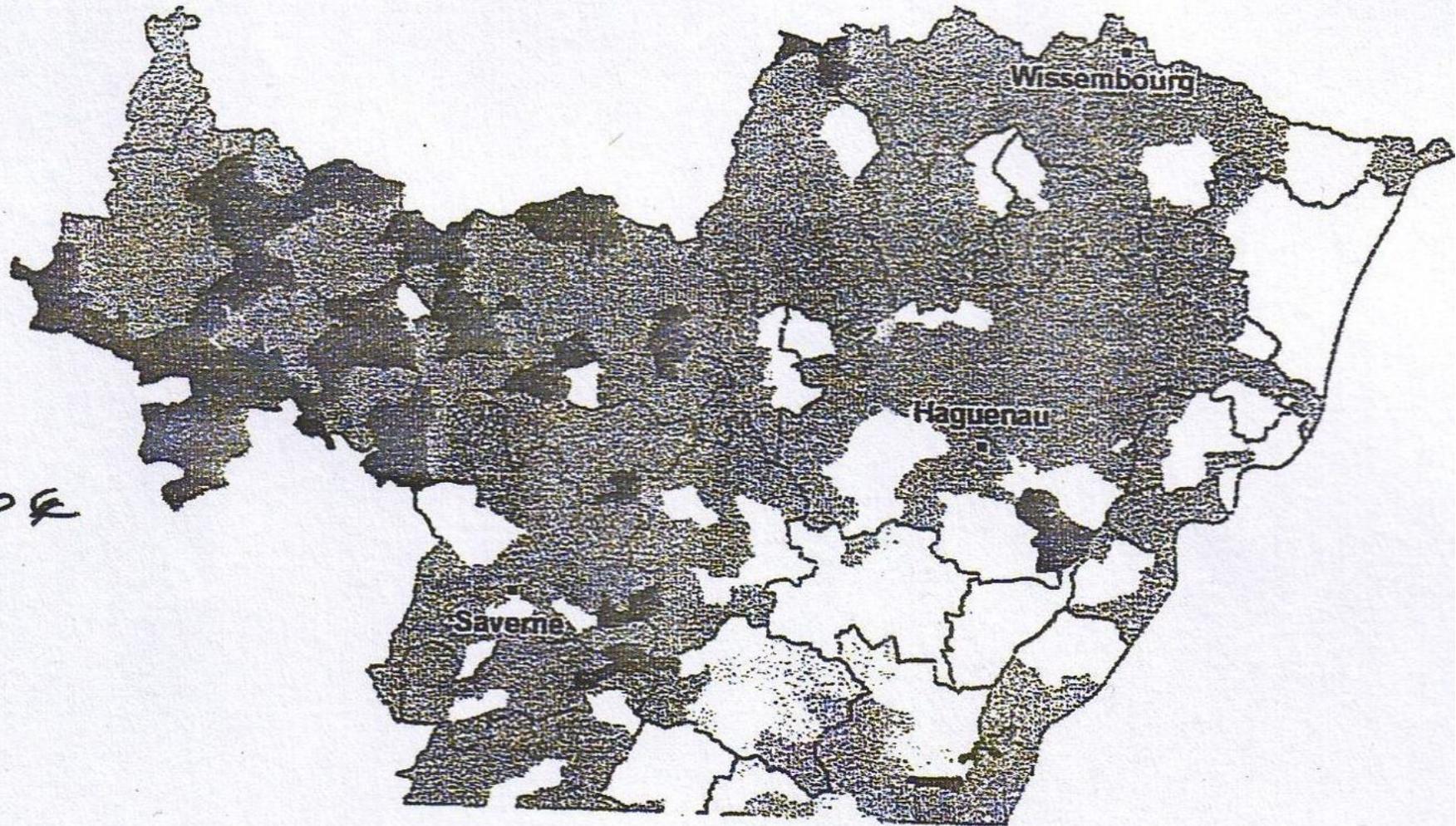
Pop. > 60 ans 1999



grisés =
> 20,1%

Revenu net imposable moyen en Alsace

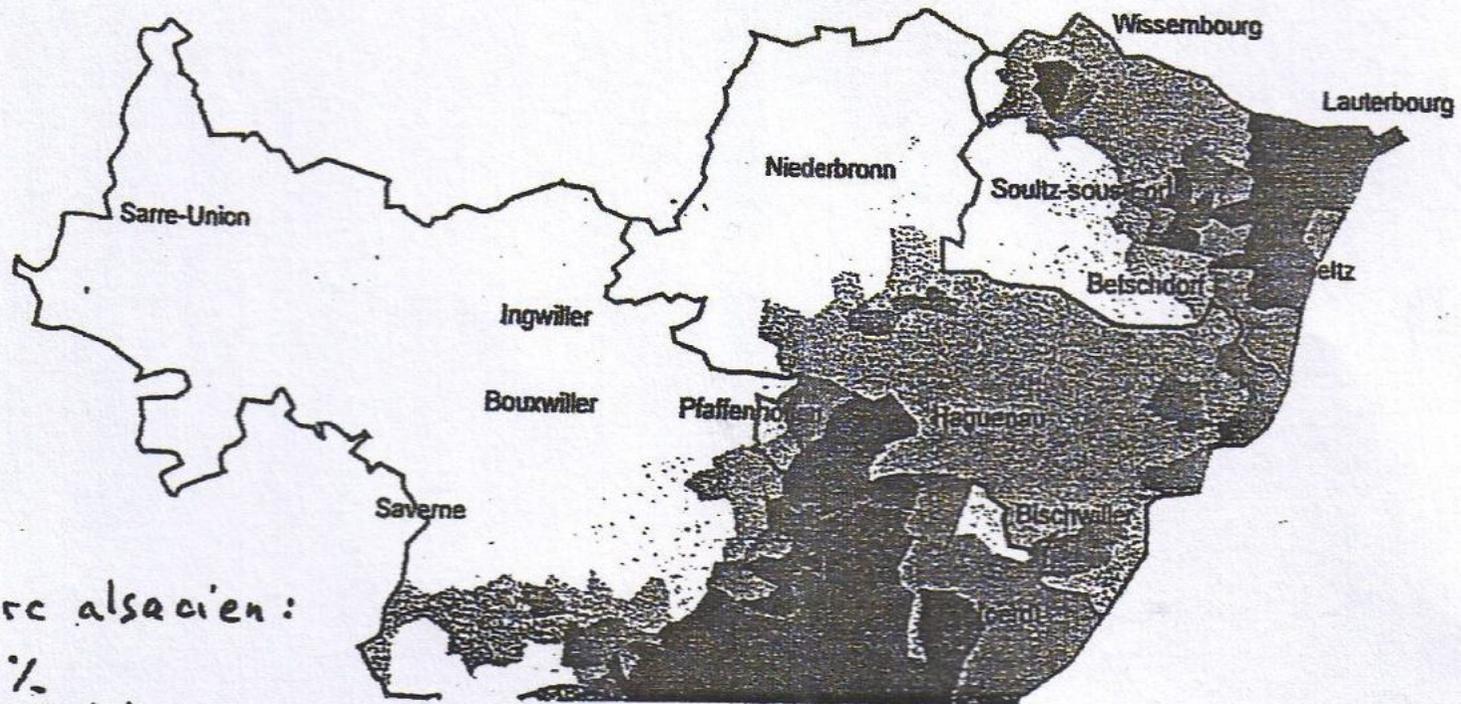
Situation communale en 2002



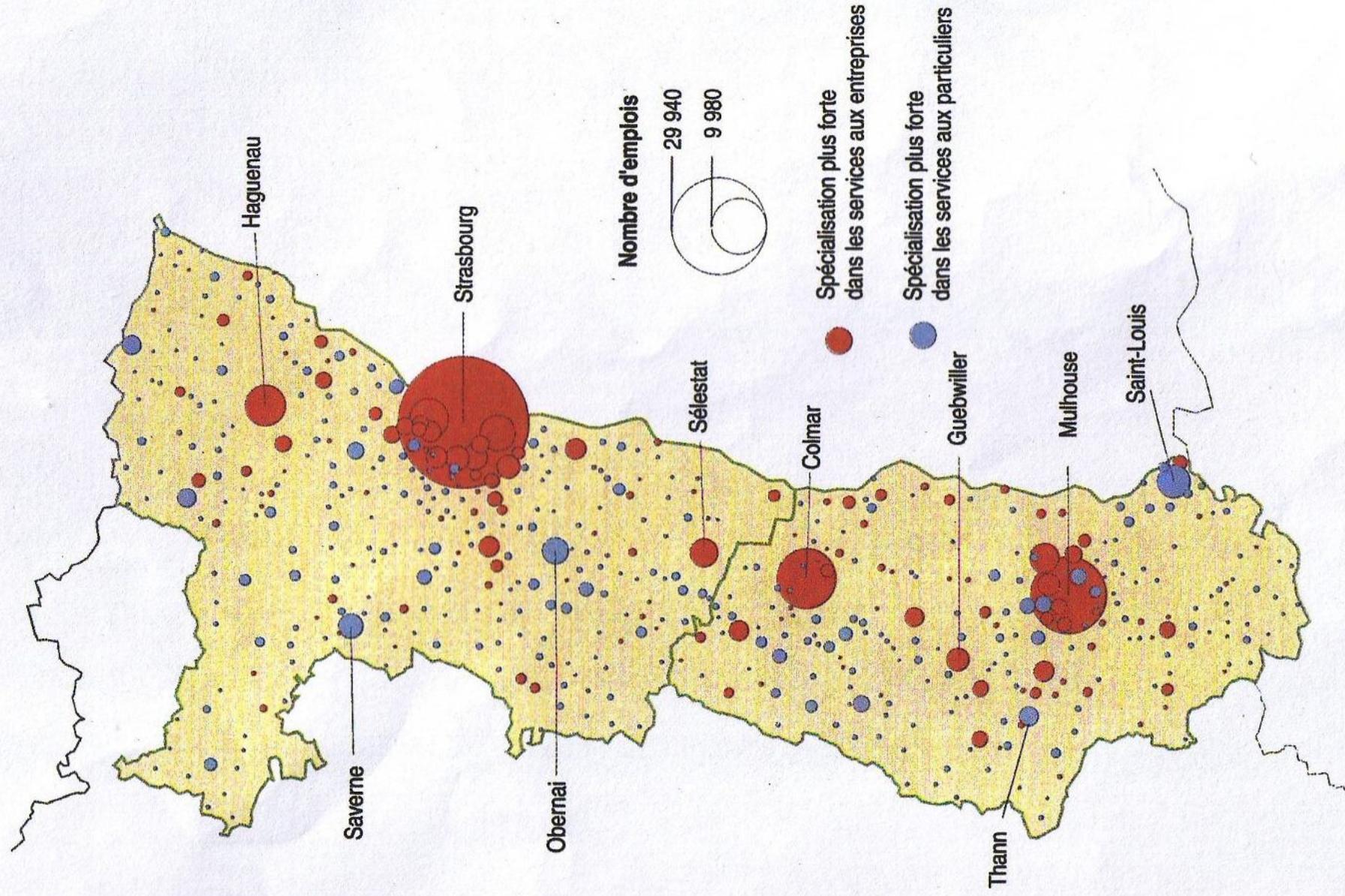
grises =
< 17 105 €

blanc = 17 - 21 000 €

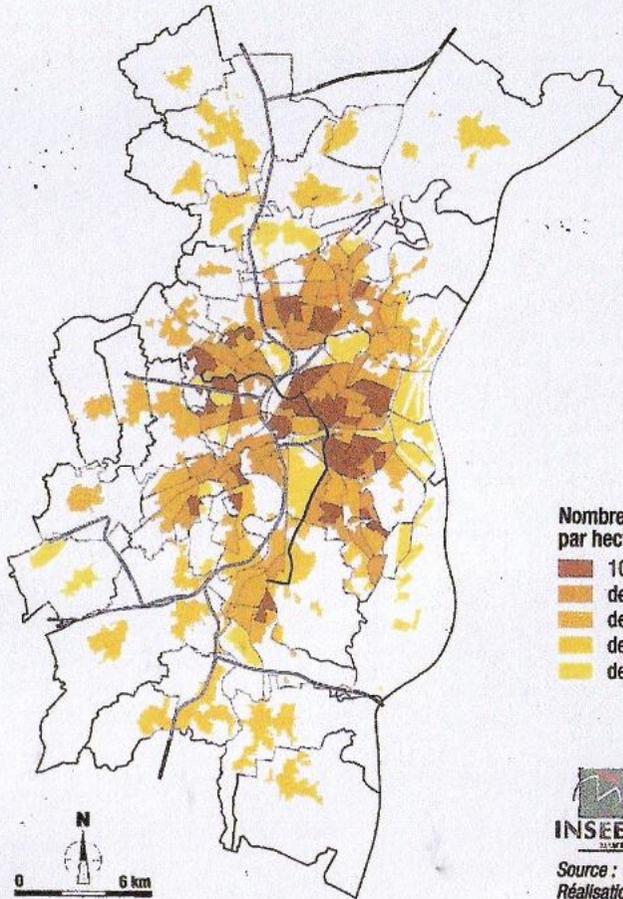
LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ENTRE 1968 ET 2003



évol. ann. du parc alsacien :
de +4,1% à +0,4%
Als. NW = <+2,3%



Densité de la population

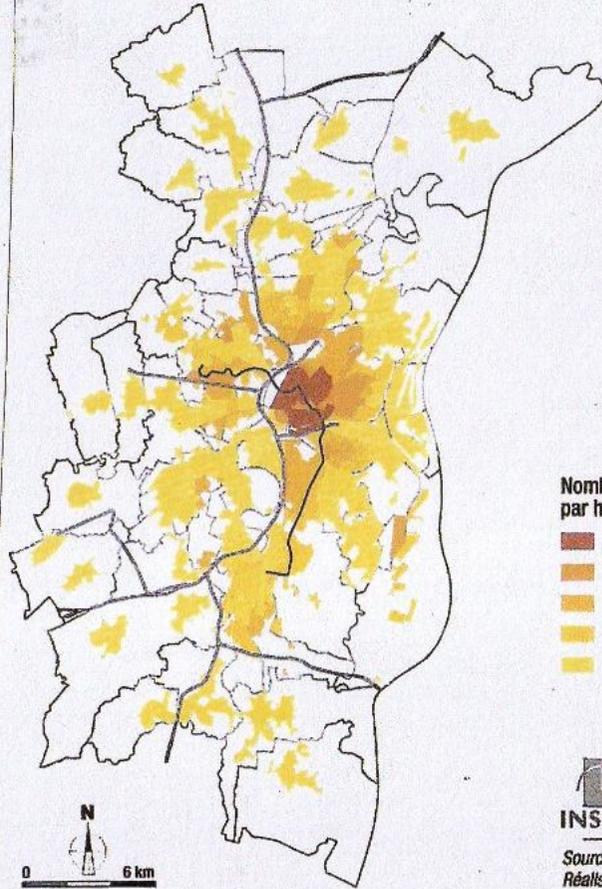


Nombre d'habitants par hectare

- 100 et plus
- de 50 à 100
- de 30 à 50
- de 17 à 30
- de 0 à 17

INSEE ADEUS
Source : Insee, RP 1999
Réalisation : Adeus, octob

Densité de l'emploi

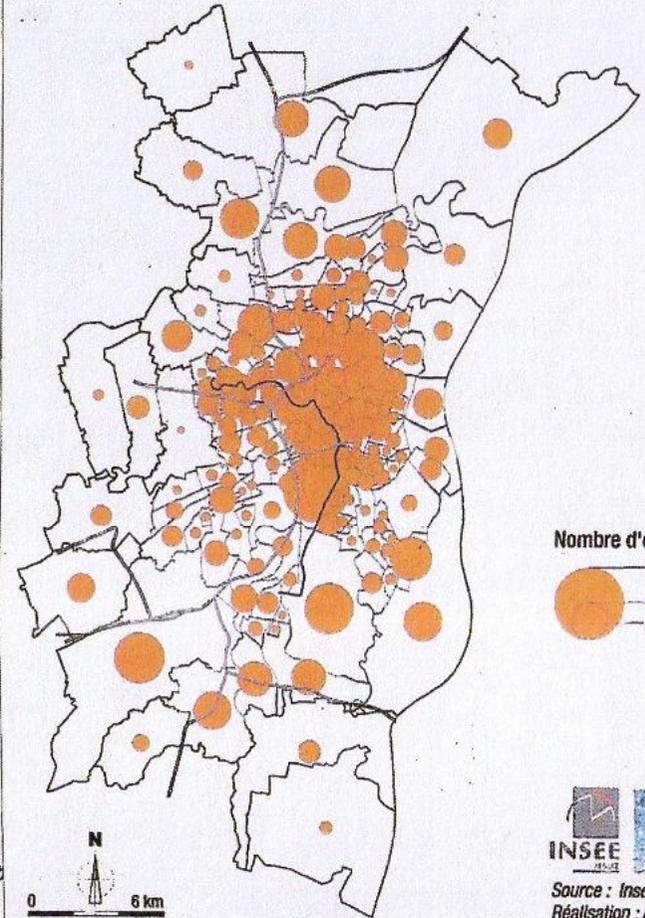


Nombre d'emplois par hectare

- supérieur à 100
- de 50 à 100
- de 30 à 50
- de 17 à 30
- de 1 à 17

INSEE ADEUS
Source : Insee, RP 1999
Réalisation : Adeus, octob

Les emplois sont concentrés



Nombre d'emplois

- 10 000
- 2 000
- 500

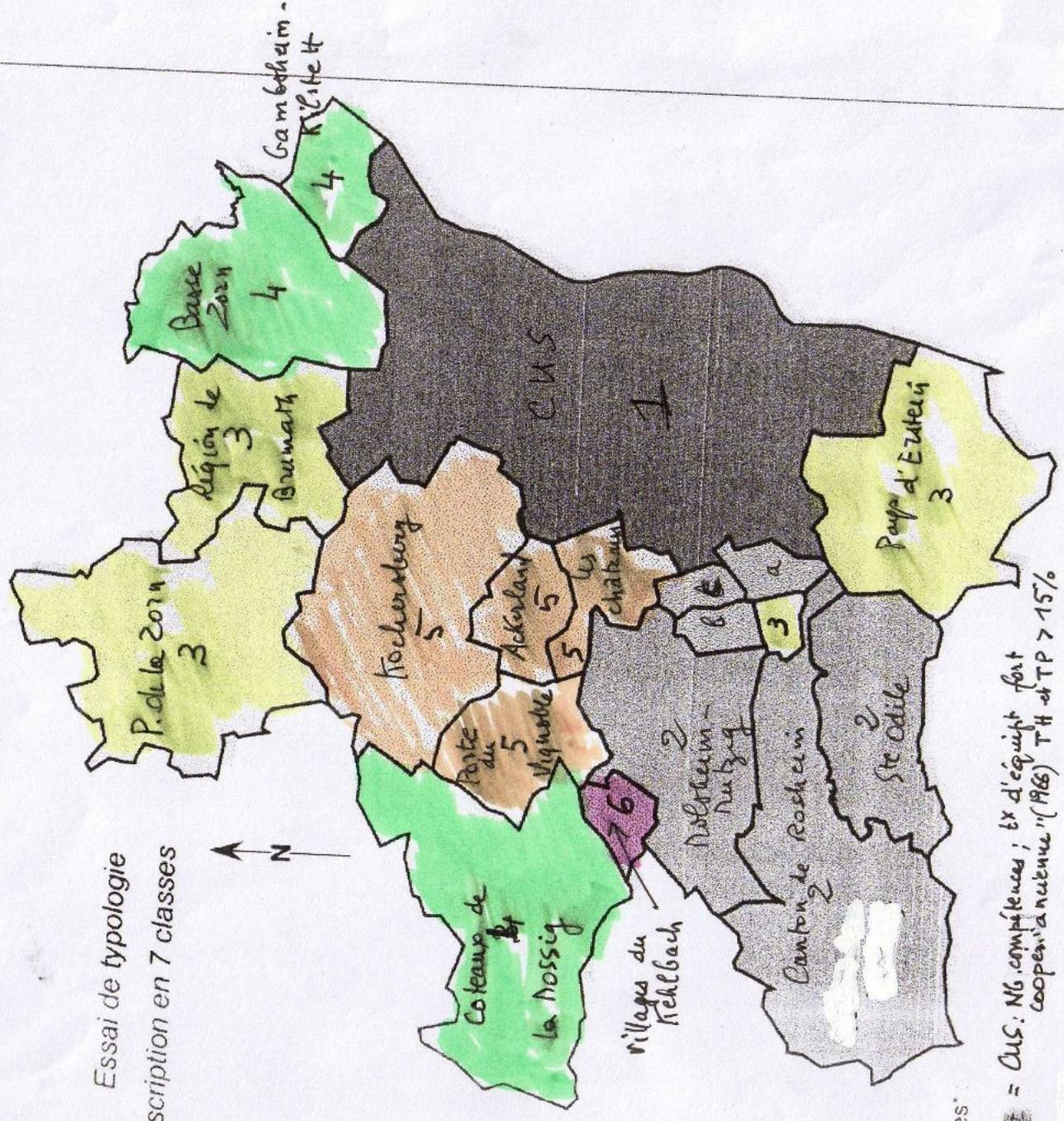
INSEE ADEUS
Source : Insee, RP 19
Réalisation : Adeus, oc

R. Fausser: "la" frontières de la CUS (2002)
 mém. géogr. du B. Reitel

Carte 4

Types de territoires autour de la C.U.S.

Essai de typologie
 description en 7 classes



Types:

- 1 = CUS: NG. compléances; ex d'équipt fort
coop. d'ancienne (1966) TH > TP > 15%
- 2 coop. "ancienne" hors SCOTERS
ex d'équipt moyen / fort. TH. 12-15%
- 3 groupe 1 charte. ex. éq. t. moyen;
TP < 12
- 4 groupe abs. lieu de centralité
ex. éq. t. moyen TP < 10
- 5 groupe abs. lieu de centralité. coop. récente
ex. éq. t. moy / faible TH. TP < 8.
- 6 groupe éq. t. faible pas de centralité; coop. très récente
TH. TP < 10

Legende des groupes Page suivante

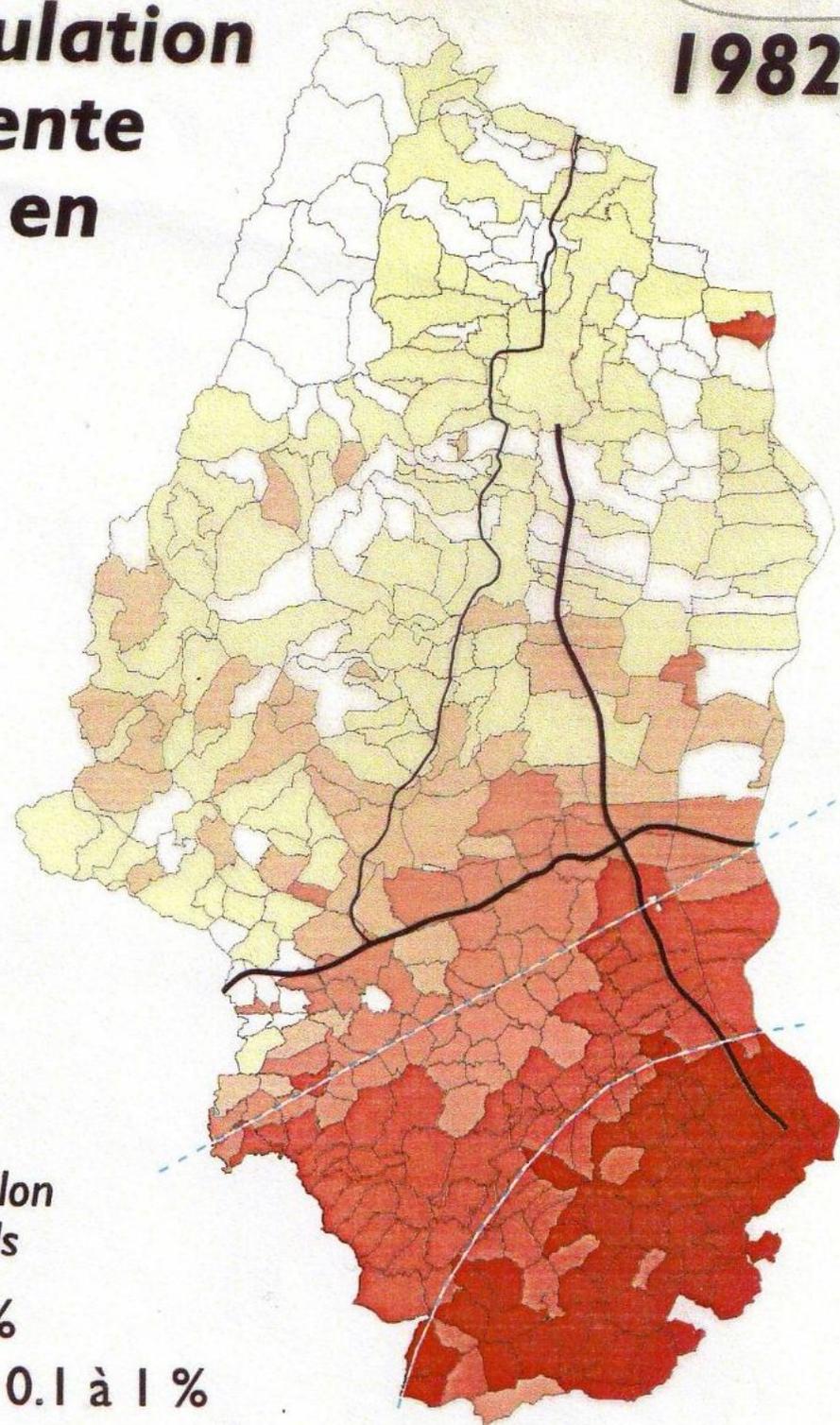
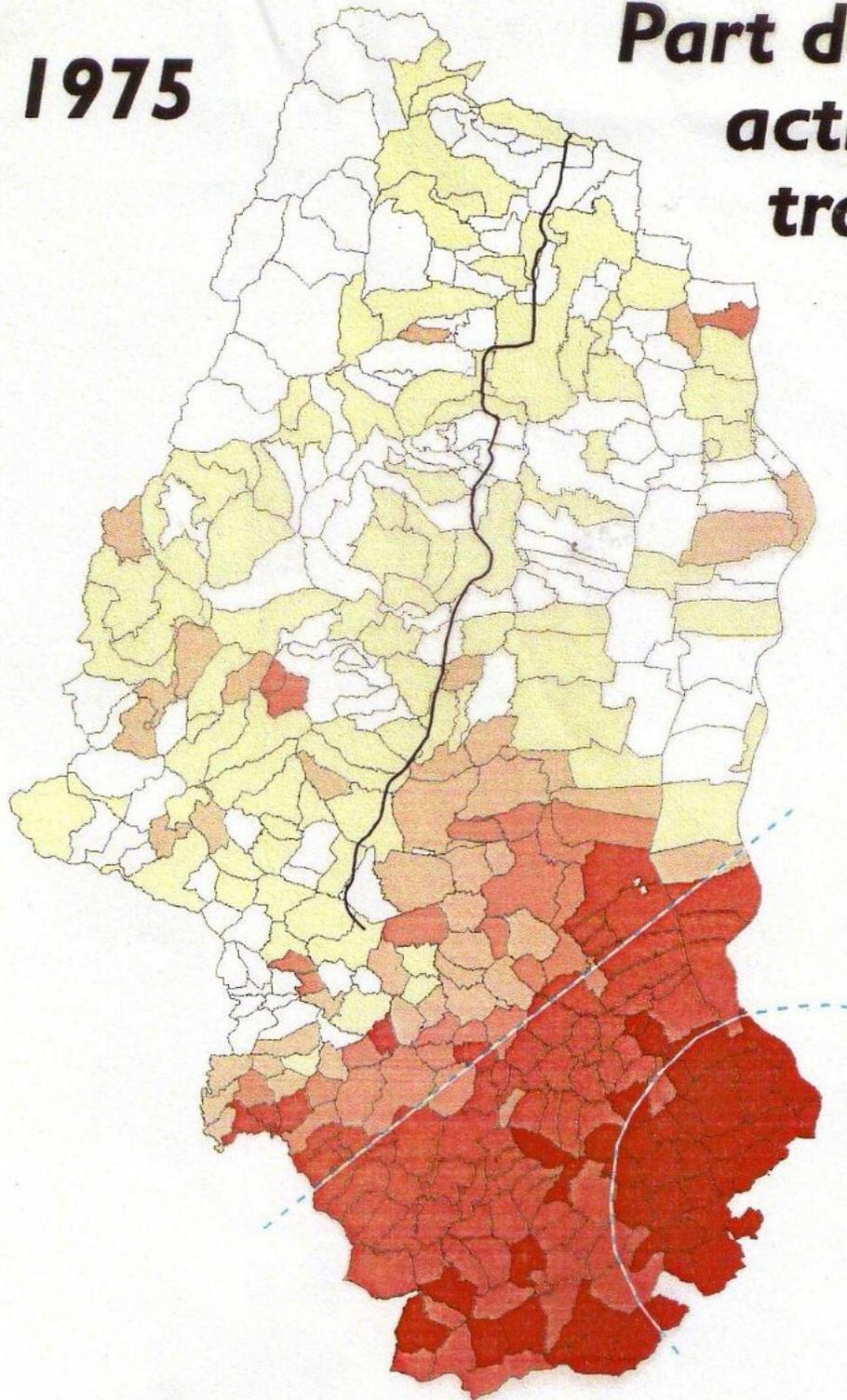
(a) Fleckenheim
 (b) Duffenheim
 (c) Duppigheim

source
 INSEE RP90, 99 IC98
 CG67 - DATDE
 CDA 67
 Fond Image et Ville
 réalisation
 Renaud FAUSSER 2002

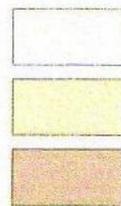
1975

**Part de la population
active résidente
travaillant en
Suisse**

1982



*Discrétisation selon
les seuils naturels*

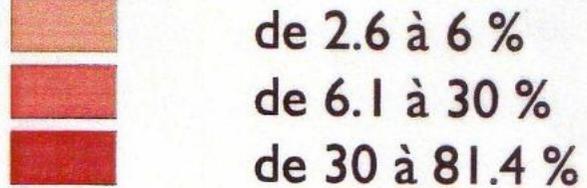
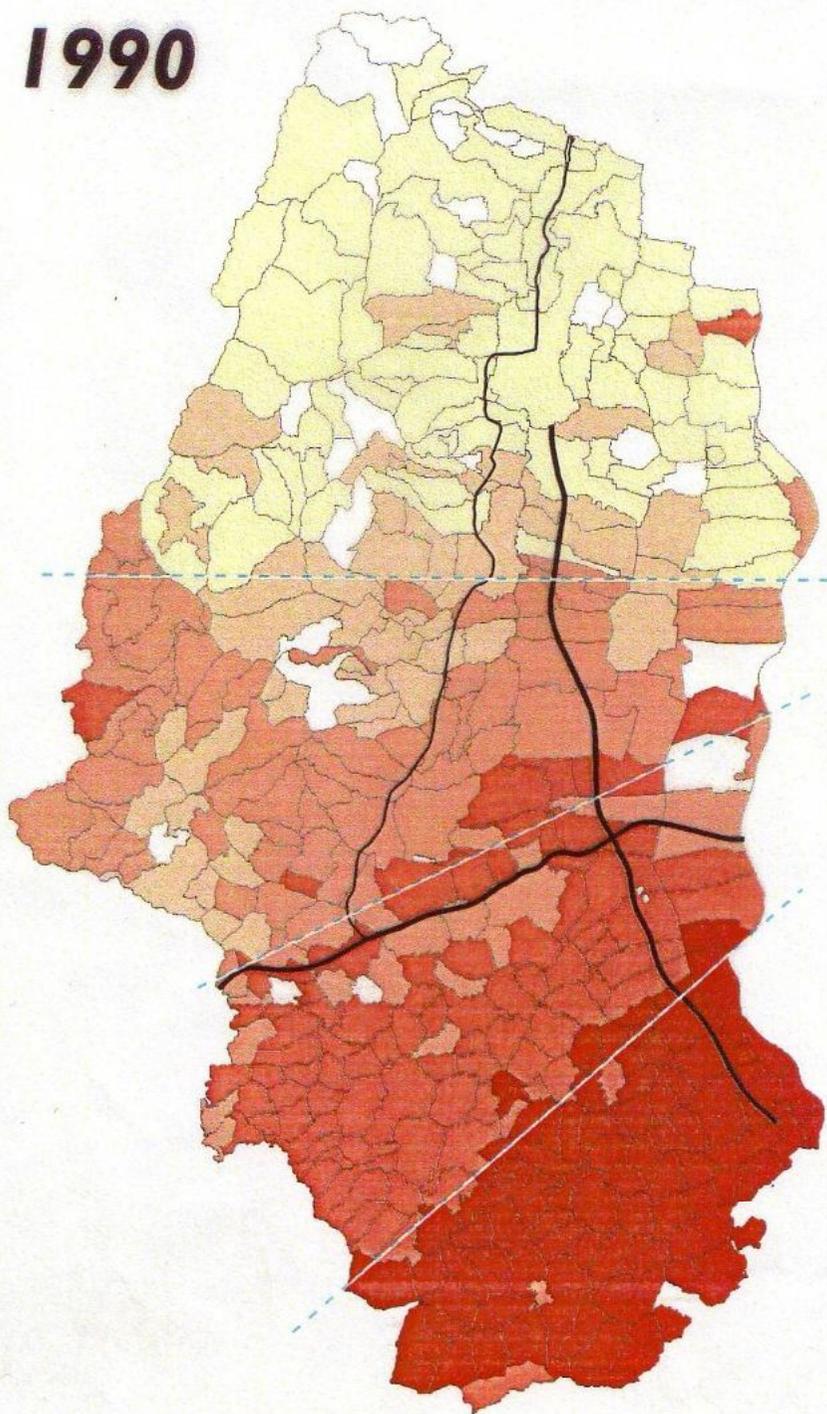


0 %

de 0.1 à 1 %

de 1.1 à 2.5 %

1990

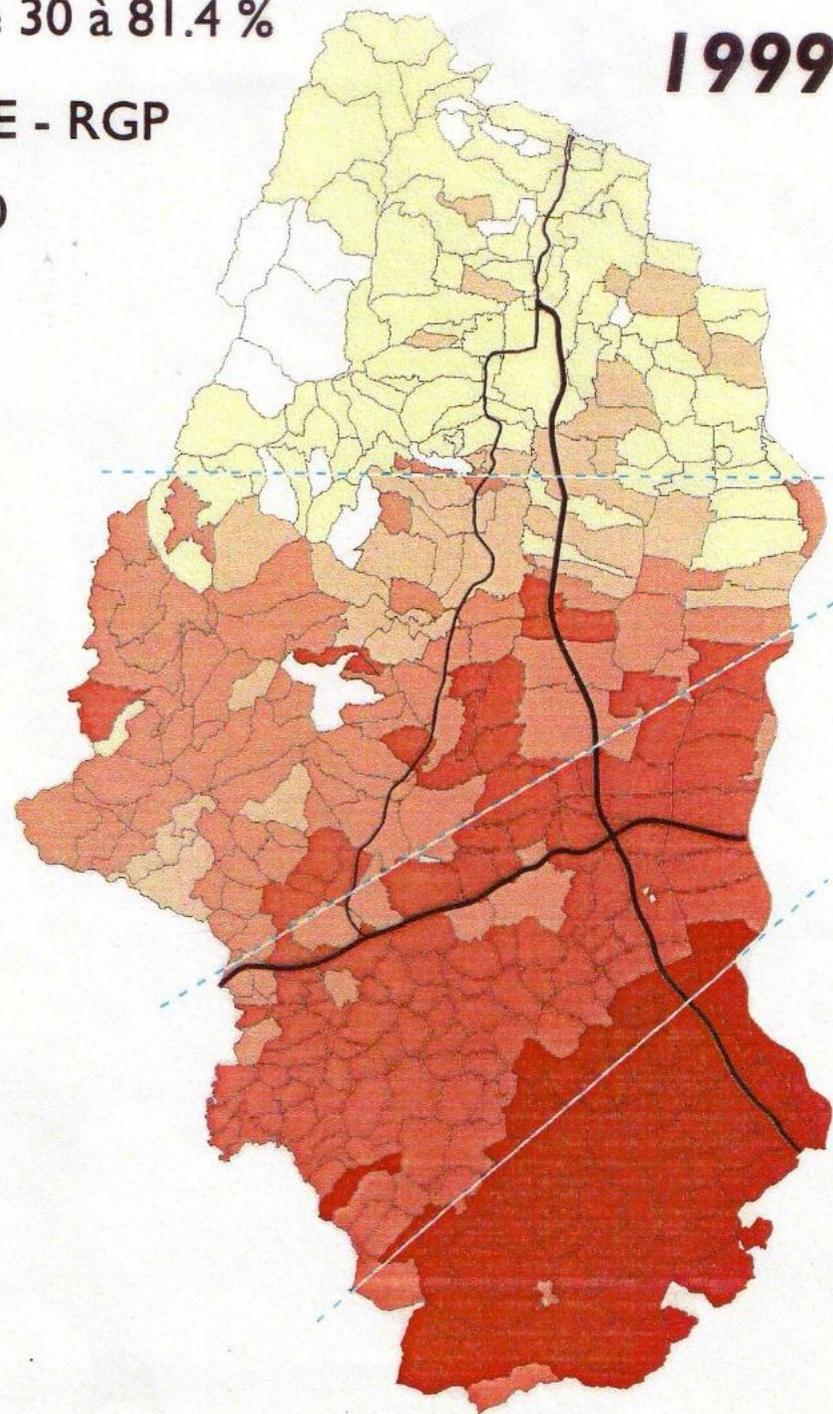


Source: INSEE - RGP

0 km 20

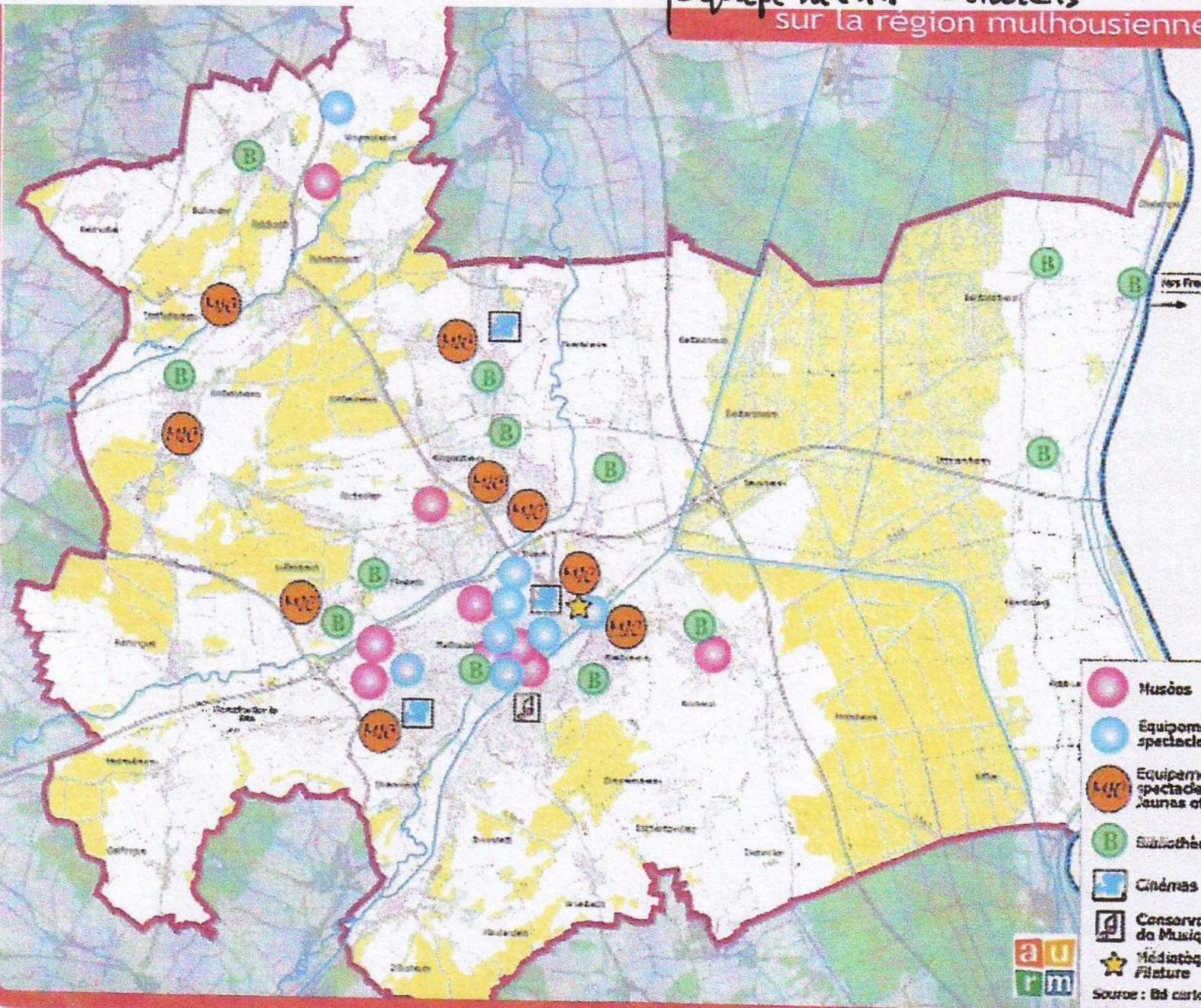


1999



Équipements culturels sur la région mulhousienne

70



- Musées
 - Equipements de diffusion du spectacle vivant
 - Equipements de diffusion du spectacle vivant et Maison des Jeunes et de la Culture
 - Bibliothèques
 - Cinémas
 - Conservatoire National de Musique
 - Médiathèque de la Filature
- Source : Bd carto IGN-2000

Zones

S D'ACTIVITES	
B de Rhén	35%
Peugeot	22%
Xt autor.	23%
Bn pot.	11%
autres	9%
	100%

TIVITES	
	%
	62% Commerce
	2% BTP
autre	18% Textile
	7% gros
	12% mixte
	100%

Zones d'activités et extensions prévues dans les POS - Etat 2002

Total Aire SCOT
 Surfaces existantes : 2300 ha
 Surfaces disponibles : 612 ha

Aire de la Thur
 Surfaces existantes : 72 ha
 Surfaces disponibles : 69 ha

RD 439
 Surfaces existantes : 267 ha
 Surfaces disponibles : 31 ha

Echangeur Lutzbach-Dornach
 Surfaces existantes : 188 ha
 Surfaces disponibles : 10 ha

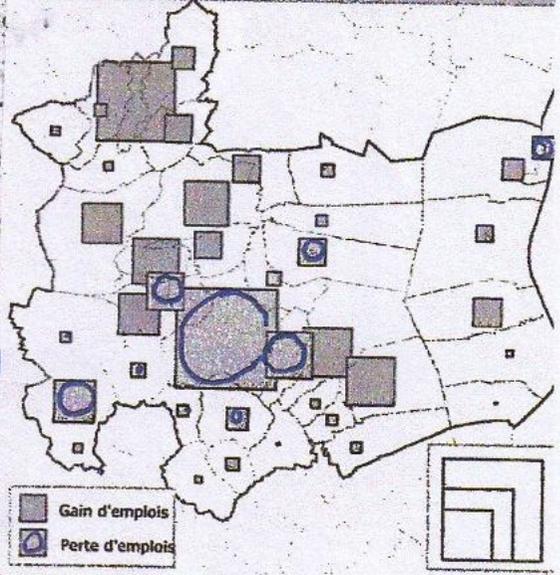
LEGENDE

- Zone d'activité existante
- Zone d'extension prévue (NAx)
- Zone disponible (NA)

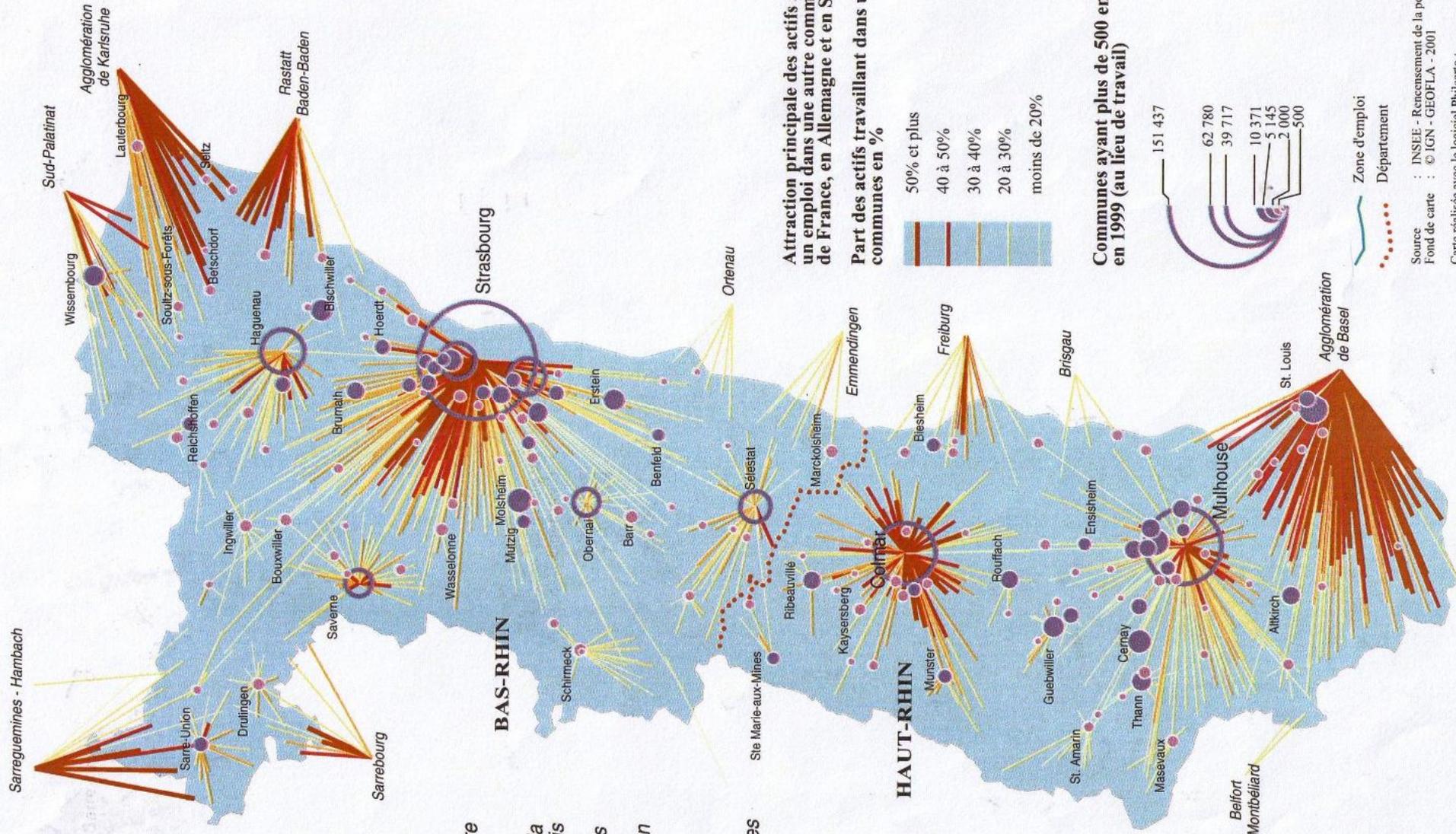
Bande rhénane
 Surfaces existantes : 505 ha
 Surfaces disponibles : 276 ha

Carrefour Autoroute
 Surfaces existantes : 732 ha
 Surfaces disponibles : 35 ha

Evolution des emplois par commune 1990-1999



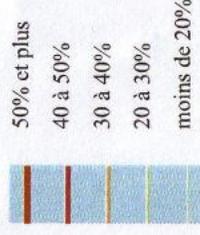
Les attractions dominantes en 1999



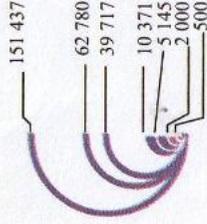
Deux tiers des actifs travaillent hors de leur commune en 1999, contre un tiers en 1962. La cartographie des principaux flux confirme la concentration des emplois dans les grands pôles urbains de la région, mais également ceux de l'agglomération bâloise en Suisse et d'Allemagne.

La carte représente les attractions dominantes qu'exercent les communes entre-elles. Seul le flux le plus élevé est représenté.

Attraction principale des actifs ayant un emploi dans une autre commune de France, en Allemagne et en Suisse
Part des actifs travaillant dans une autre commune en %



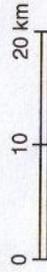
Communes ayant plus de 500 emplois en 1999 (au lieu de travail)



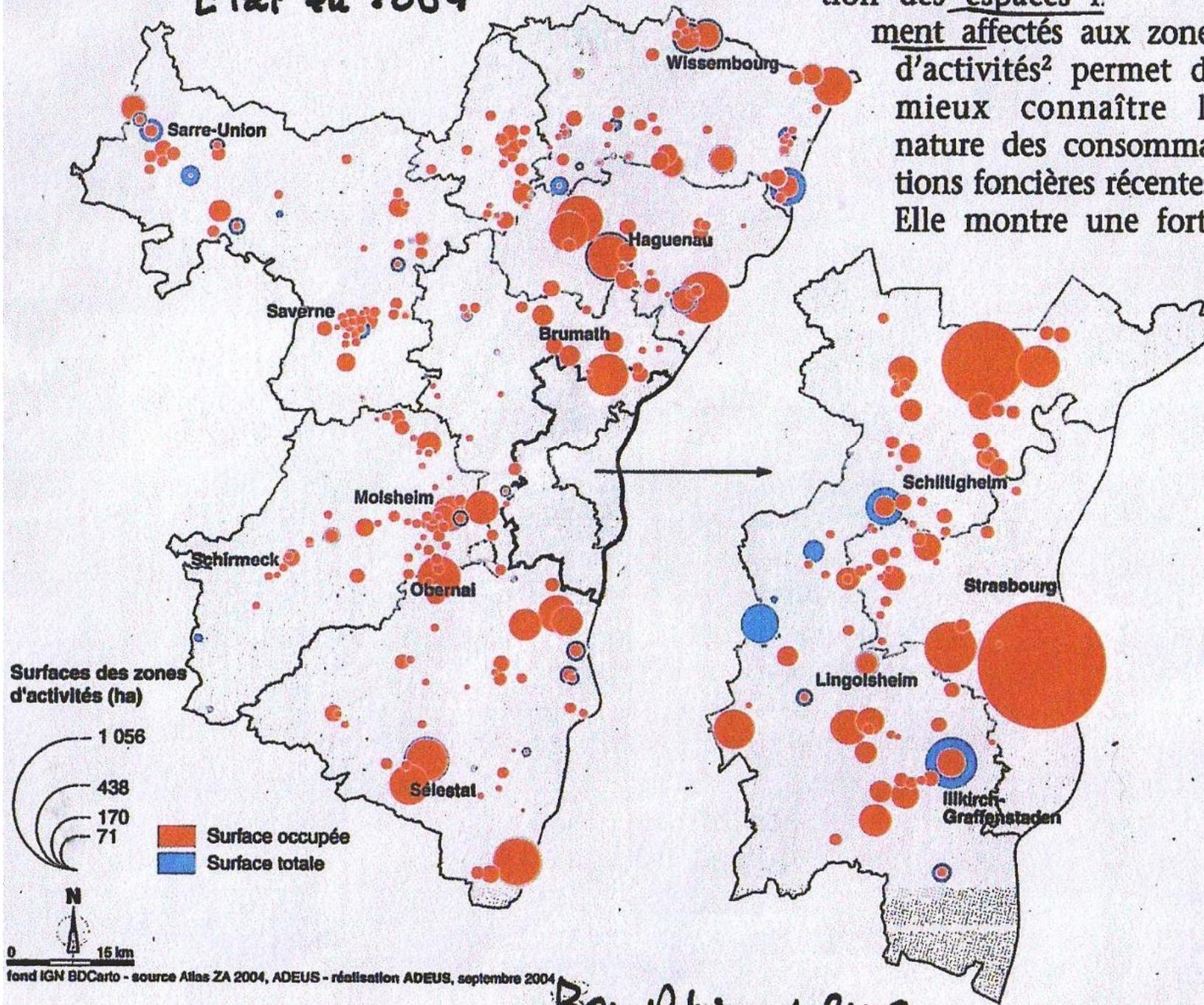
Zone d'emploi
Département

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999
Fond de carte : © IGN - GEOFLA - 2001

Carte réalisée avec le logiciel Philcarto :
<http://perso.club-internet.fr/philgeo>



Surfaces des zones d'activités
État en 2004

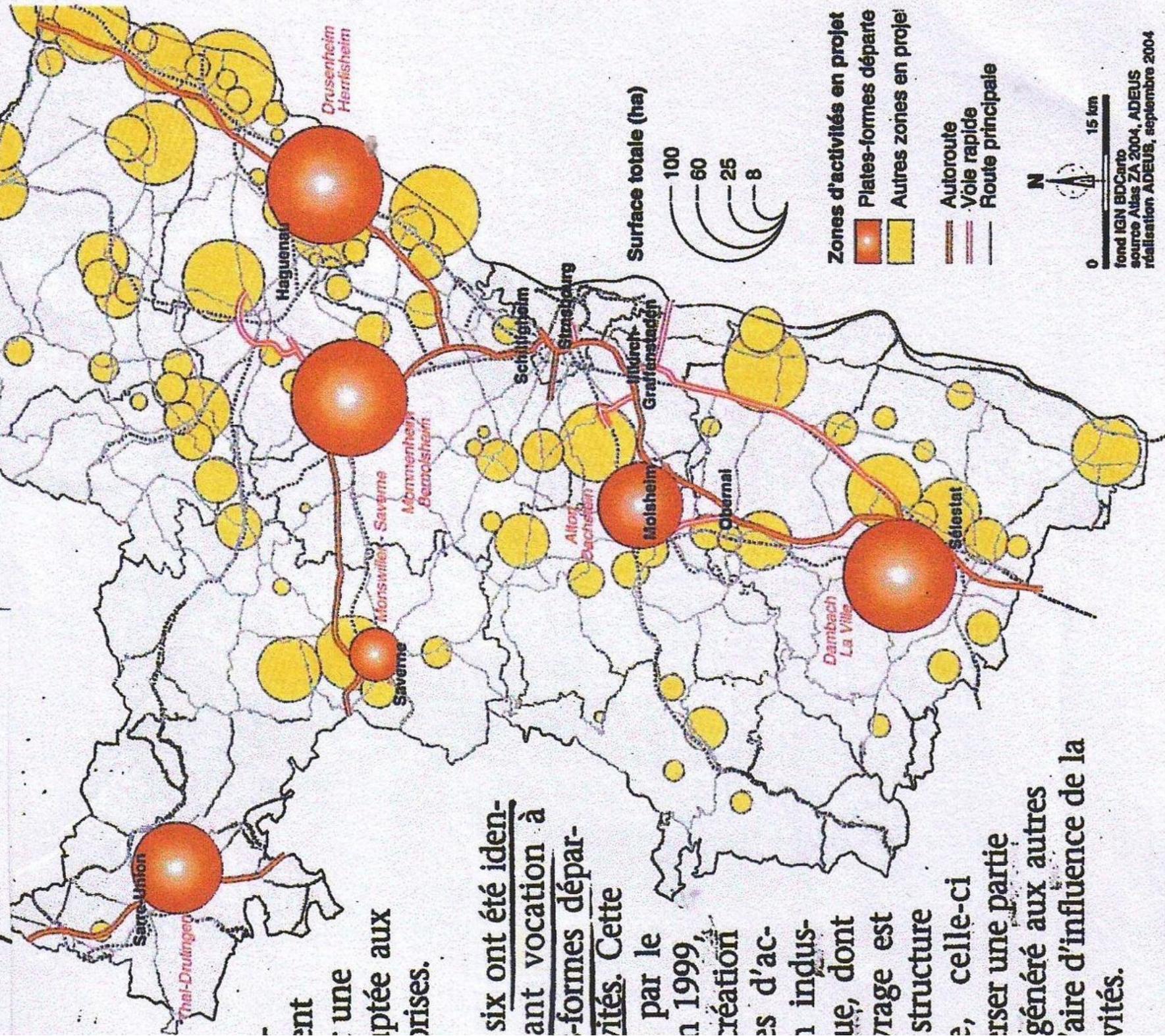


Une analyse spatiale de l'occupation des espaces récemment affectés aux zones d'activités² permet de mieux connaître la nature des consommations foncières récentes. Elle montre une forte

Bas-Rhin et CES

fond IGN BDCarto - source Atlas ZA 2004, ADEUS - réalisation ADEUS, septembre 2004

naturelle réservée aux activités futures.



six ont été identifiées. Cette

par le
 en 1999,
 création
 des d'ac-
 tivities
 ue, dont
 ritage est
 structure
 e, celle-ci
 rser une partie
 généré aux autres
 aire d'influence de la
 vités.

- Zones d'activités en projet**
- Plates-formes départ
 - Autres zones en projet
 - Autoroute
 - Voie rapide
 - Route principale



0 15 km

fond IGN BDCartho
 source Atlas ZA 2004, ADEUS
 réalisation ADEUS, septembre 2004

Surfaces destinées à l'activité dans les documents d'urbanisme (en ha)

	CUS	SCOTERS	BOS-Rhin
Zones Ux ⁴	3 340	4 530	8 840
Zones Nax ⁵	1 390	2 240	4 800

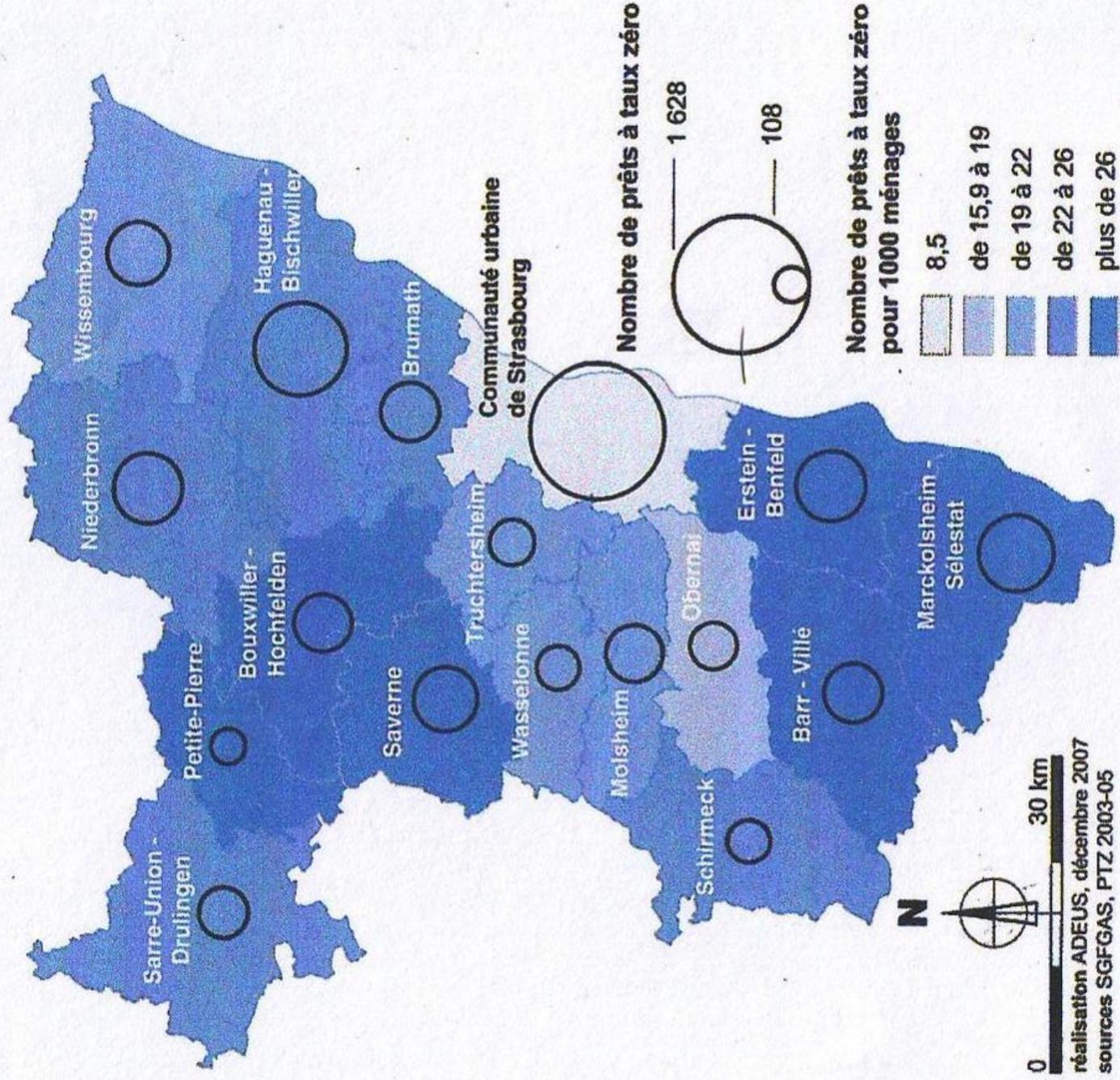
Source : BD POS 2004

4730 6770

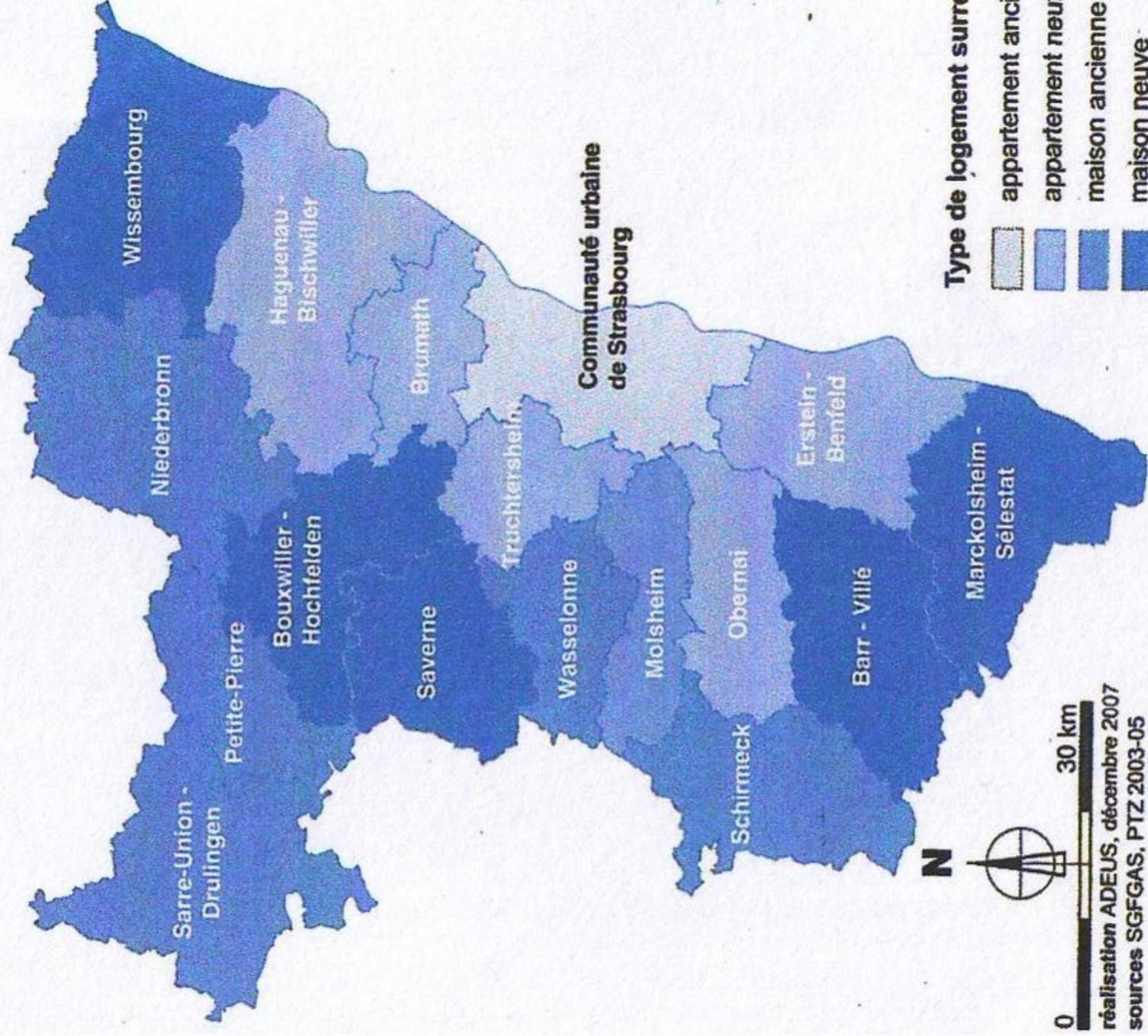
4. Zone Ux : réservée aux activités industrielles et portuaires.
5. Zone Nax : zone naturelle réservée aux activités futures.

2003-2005 TAUX ZÉRO

Nombre de prêts à taux zéro, 2003-2005



Type de logement acheté en accession aidée à la propriété



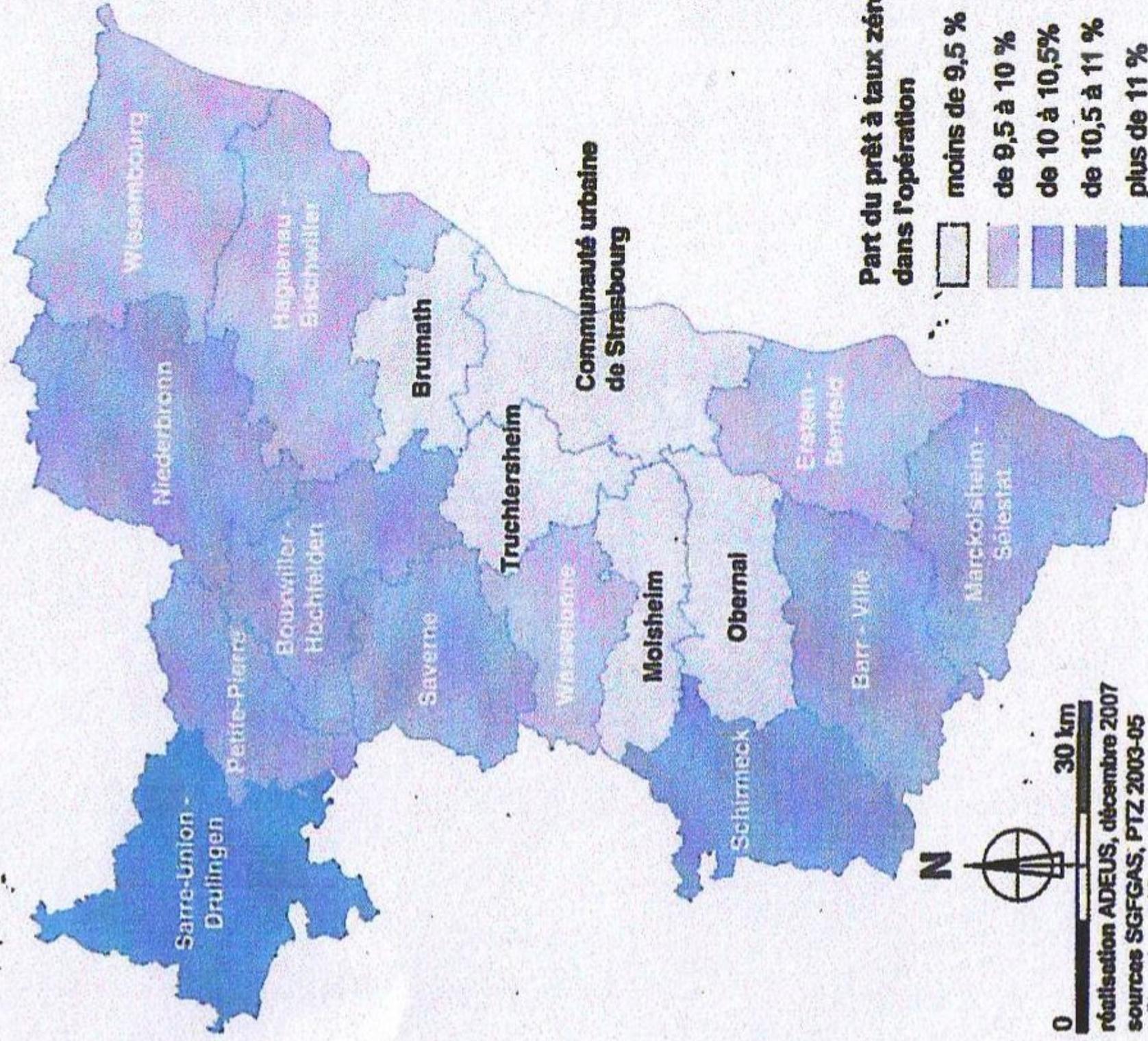
N



0 30 km

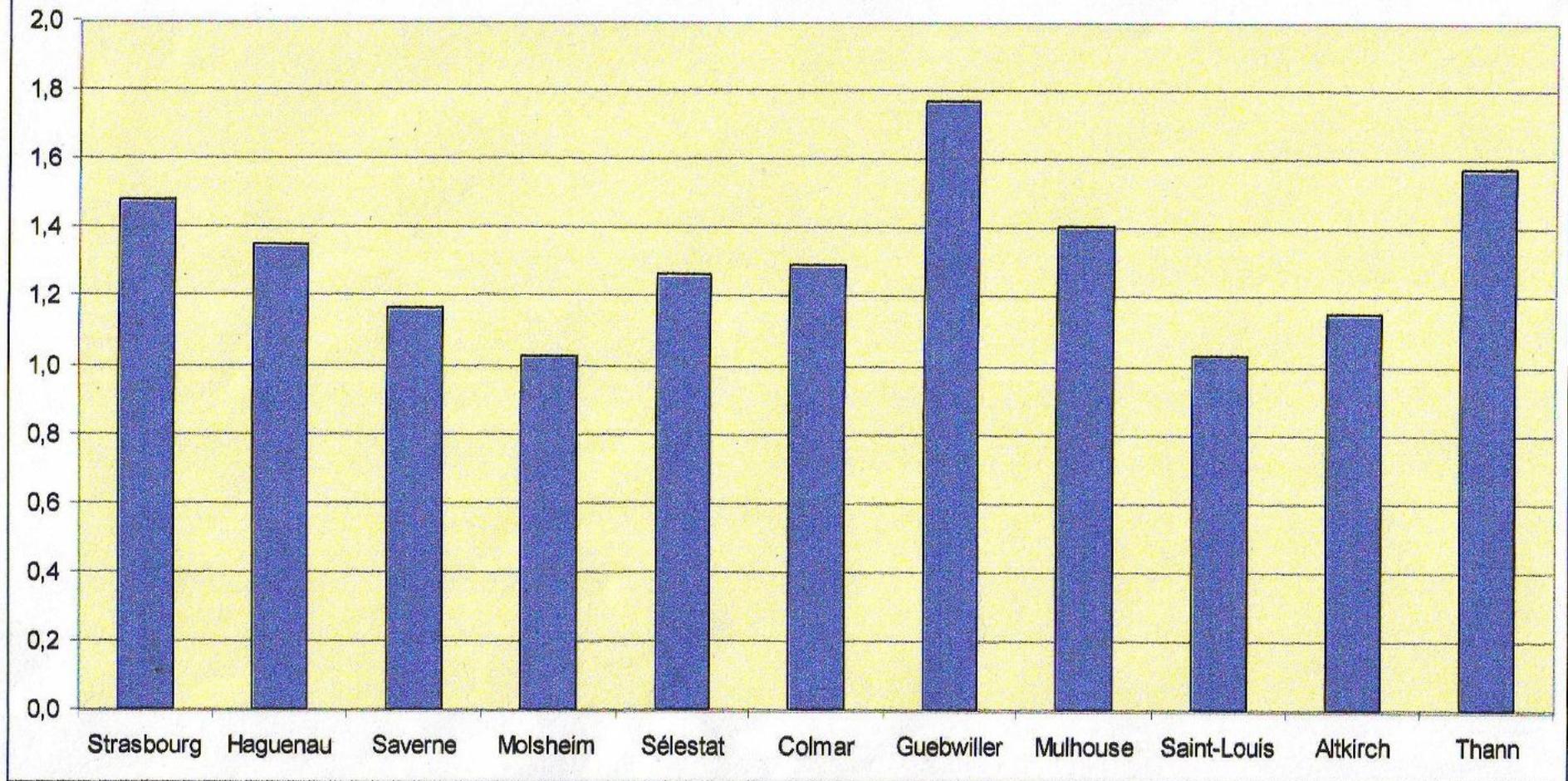
réalisation ADEUS, décembre 2007
sources SGFGAS, PTZ 2003-05

Taux de couverture du prêt à taux zéro dans les opérations d'accession à la propriété



Orientation : après la Troisième

Après la Troisième : Nombre de candidats pour 1 place en BEP/CAP en 2007



Le nombre de candidats (premier vœu) pour 1 place disponible est de 1 à 1,8 selon le district, du fait principalement de la présence ou non de formations à recrutement départemental ou académique.

(Bilan de l'affectation - Rectorat - SAIO - 2007)

L'apprentissage est fortement implanté en Alsace : les effectifs des CFA de la région représentent 3,57 % des effectifs nationaux, alors que son poids démographique dans l'ensemble national est de 2,9 %.

L'Alsace compte 32 CFA régionaux, 1 CFA national (CFA des Facteurs d'Orgues à Eschau) et 3 antennes de CFA nationaux (CFA/SNCF, CFA EDF-GDF, CFA de l'UNICEM).

Sur les 32 CFA régionaux, 17 sont gérés par un établissement public d'enseignement et 1 par l'Université de Haute-Alsace ; ils accueillent 54,6 % de l'effectif total des apprentis.

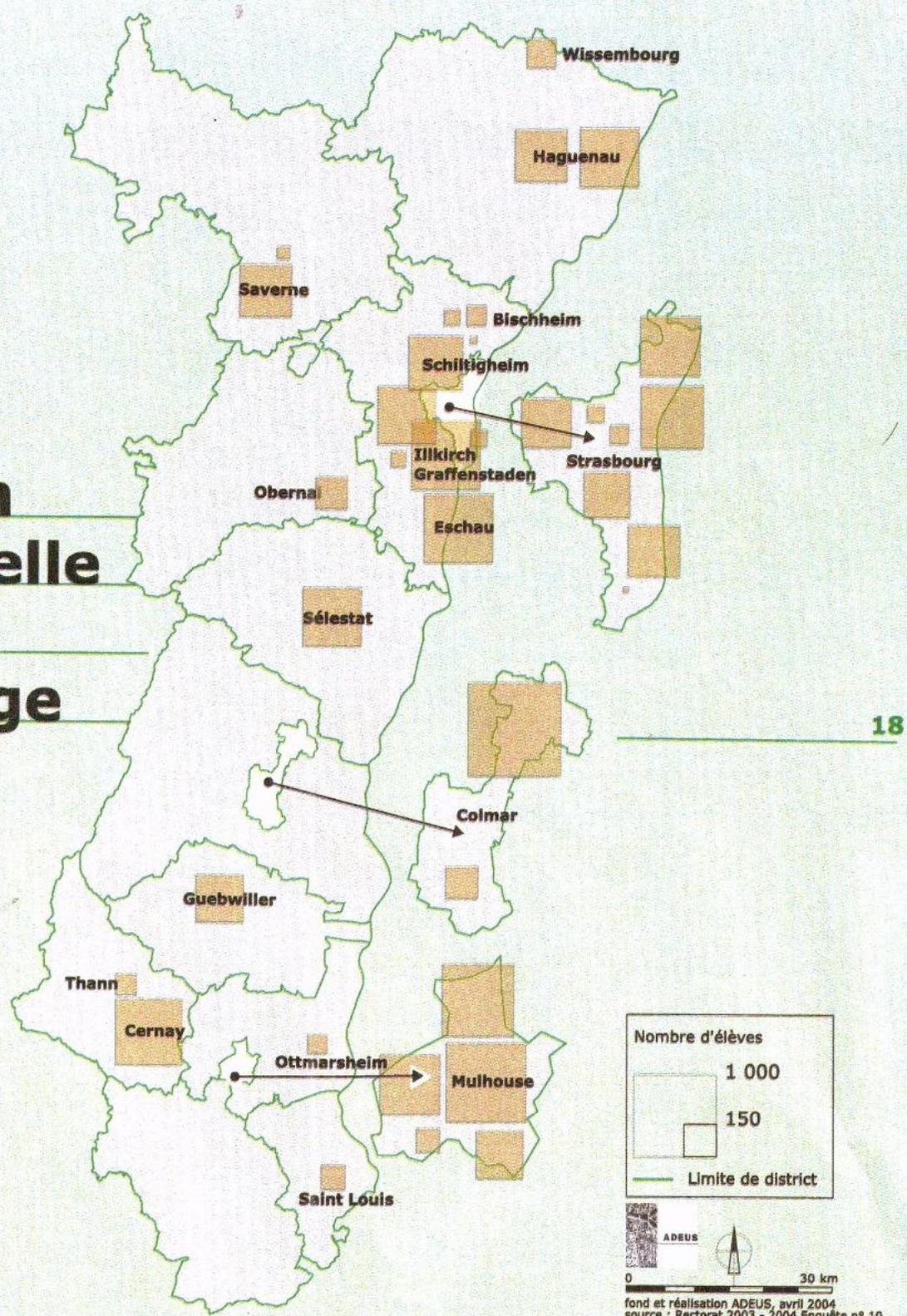
Les autres CFA sont gérés par :

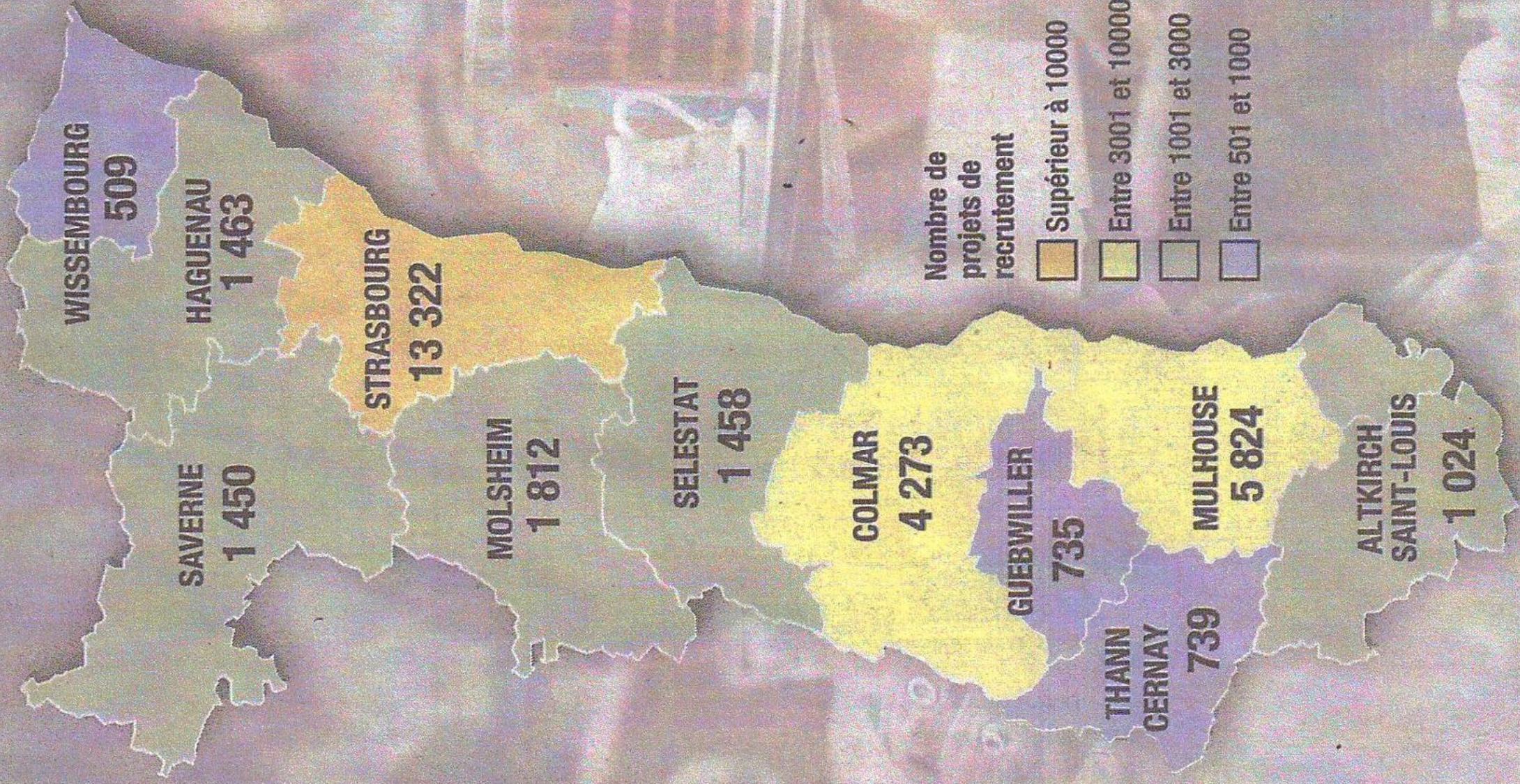
- la CMA
- les CCI
- des associations patronales
- Association ouvrière des compagnons du devoir
- Association de gestion pour l'apprentissage en comptabilité
- Association pour la formation des apprentis aux métiers de la banque
- Centre régional pour l'étude et l'action en faveur des personnes inadaptées
- Association régionale d'Alsace pour l'apprentissage du secteur sanitaire, social et médico-social.

La formation professionnelle par apprentissage

Les Centres de formation d'apprentis

(enquête N° 51 papier)



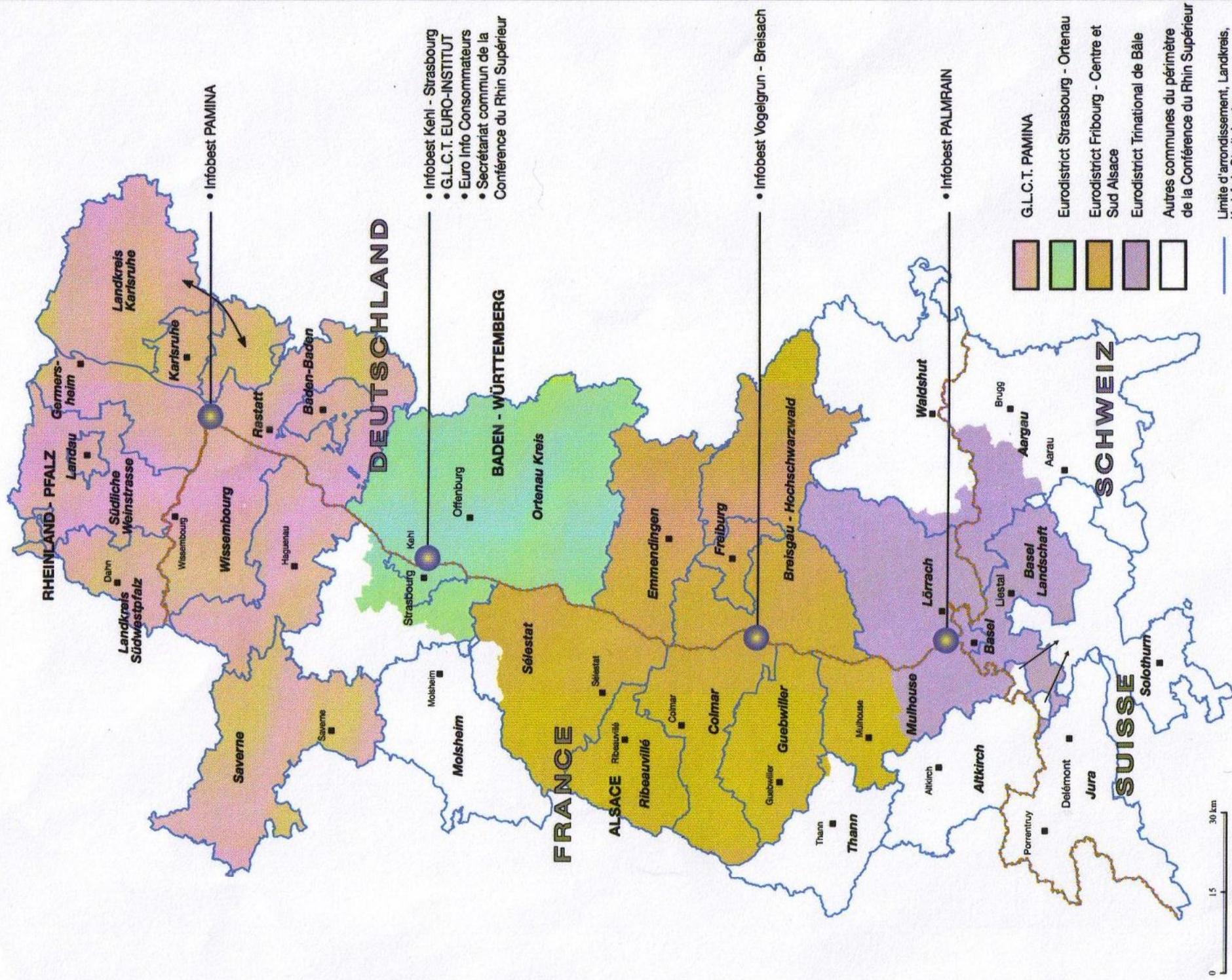


Nombre de projets de recrutement

- Supérieur à 10000
- Entre 3001 et 10000
- Entre 1001 et 3000
- Entre 501 et 1000

Bassin d'emploi	Difficultés de recrutement
Colmar – Neuf-Brisach	46,6%
Guebwiller	36,4%
Haguenaou	53,1%
Molsheim	71,0%
Mulhouse	44,0%
Saint-Louis – Altkirch	49,2%
Sarre-Union – Saverne	45,8%
Sélestat	55,1%
Strasbourg	49,1%
Thann – Cernay	66,8%
Wissembourg	47,8%

Eurodistricts et groupements locaux de coopération transfrontalière



- Infobest Kehl - Strasbourg
- G.L.C.T. EURO-INSTITUT
- Euro Info Consommateurs
- Secrétariat commun de la Conférence du Rhin Supérieur

- Infobest Vogelgrun - Breisach

- Infobest PALMARIN

